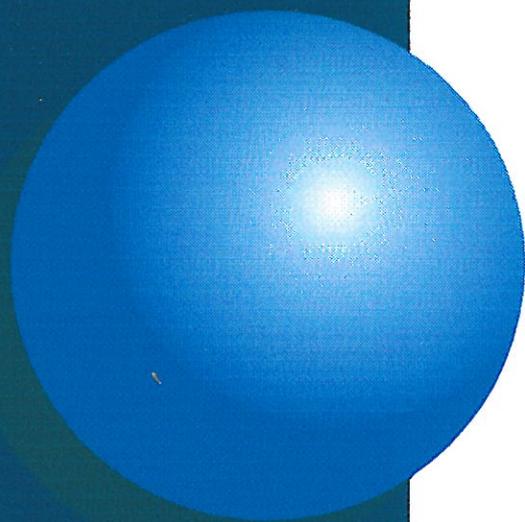
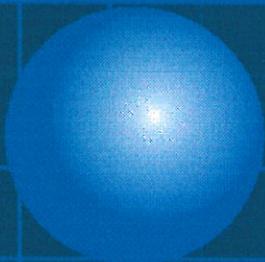


OBSERVATOIRE
de l'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES
de LOIR-ET-CHER



*Zone d'emploi
de
Romorantin-Lanthenay*

approche
socio-économique



Juin 1996

Sommaire

1- Zone d'emploi et bassin d'emploi	4
1-1- Définition et dimension de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay	4
1-2- Les migrations alternantes	5
2- La population	6
2-1- Evolution de la population	6
2-2- Dynamique de population depuis 1968	7
2-3- Composantes de la croissance	8
2-4- Densité de population	9
2-5- Structure de la population par âge	10
2-6- L'indice de spécificité des jeunes de moins de 20 ans	12
2-7- L'indice de spécificité des personnes de 60 ans et plus	13
2-8- Les projections de population à l'horizon 2000	14
3- La population active	17
3-1- Structure et évolution de la population active	17
3-2- Professions et catégories socio-professionnelles	19
4- L'emploi et le marché du travail	20
4-1- Répartition des emplois et migrations alternantes	20
4-2- Le taux d'emploi	21
4-3- Les emplois par secteur d'activité	22
4-3-1 Répartition et évolution des emplois	22
4-3-2 Les emplois salariés par secteur d'activité et leur évolution	23

4-3-3 Répartition et évolution récente des emplois salariés par secteur d'activité	24
4-4- Qualification de la main-d'oeuvre	26
4-5- Le chômage	28
4-5-1 Les stocks	28
4-5-2 Les flux	30
4-5-3 L'évolution du taux de chômage	31
5- Les activités économiques	33
5-1- Le parc d'établissements	33
5-2- L'évolution du parc	34
5-3- Démographie des entreprises	35
5-3-1 Créations et radiations d'entreprises	35
5-3-2 Taux moyen de création d'entreprises	36
5-4- Les implantations	37
5-5- Quelques ratios de structure sur un échantillon d'entreprises industrielles	39
6- Les équipements de commerce, de services et les établissements publics	42
6-1- Les équipements	42
6-1-1 L'indice d'enclavement des communes	42
6-1-2 Le niveau d'équipement des communes	43
6-1-3 Les équipements essentiels	45
6-1-4 Villes et bourgs attractifs	46
6-2- Zone de chalandise	47
6-3- Secteurs de recrutement des établissements scolaires	48
6-3-1 Les regroupements pédagogiques	48
6-3-2 Secteurs de recrutement des établissements secondaires	49
Annexes.....	50

1- Zone d'emploi et bassin d'emploi

1-1- Définition et dimension de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay

L'INSEE définit le bassin d'emploi comme un ensemble de communes fortement liées par des mouvements quotidiens d'actifs (déplacements domicile-travail). Ses limites sont donc fonction du seuil fixé (par exemple, un ensemble de communes dont au moins 10% ou 20% des actifs résidents travaillent dans un même pôle d'emploi).

De ce fait, les bassins d'emploi apparaissent mal adaptés à l'élaboration d'un zonage et leur dimension, parfois trop faible, rend certaines statistiques peu fiables. L'étude de bassins d'emploi a par contre servi de base à la délimitation des **zones d'emploi**. Ces dernières, définies par l'INSEE en 1983 sur l'ensemble du territoire national, ont pour objectif de donner un cadre géographique adapté aux études locales sur l'emploi et son environnement.

En Loir-et-Cher, les zones d'emploi reprennent les limites des 3 arrondissements. La zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay regroupe donc les sept cantons de :

Lamotte-Beuvron
Mennetou-sur-Cher
Neung-sur-Beuvron
Romorantin-Lanthenay Nord
Romorantin-Lanthenay Sud
Salbris
Selles-sur-Cher

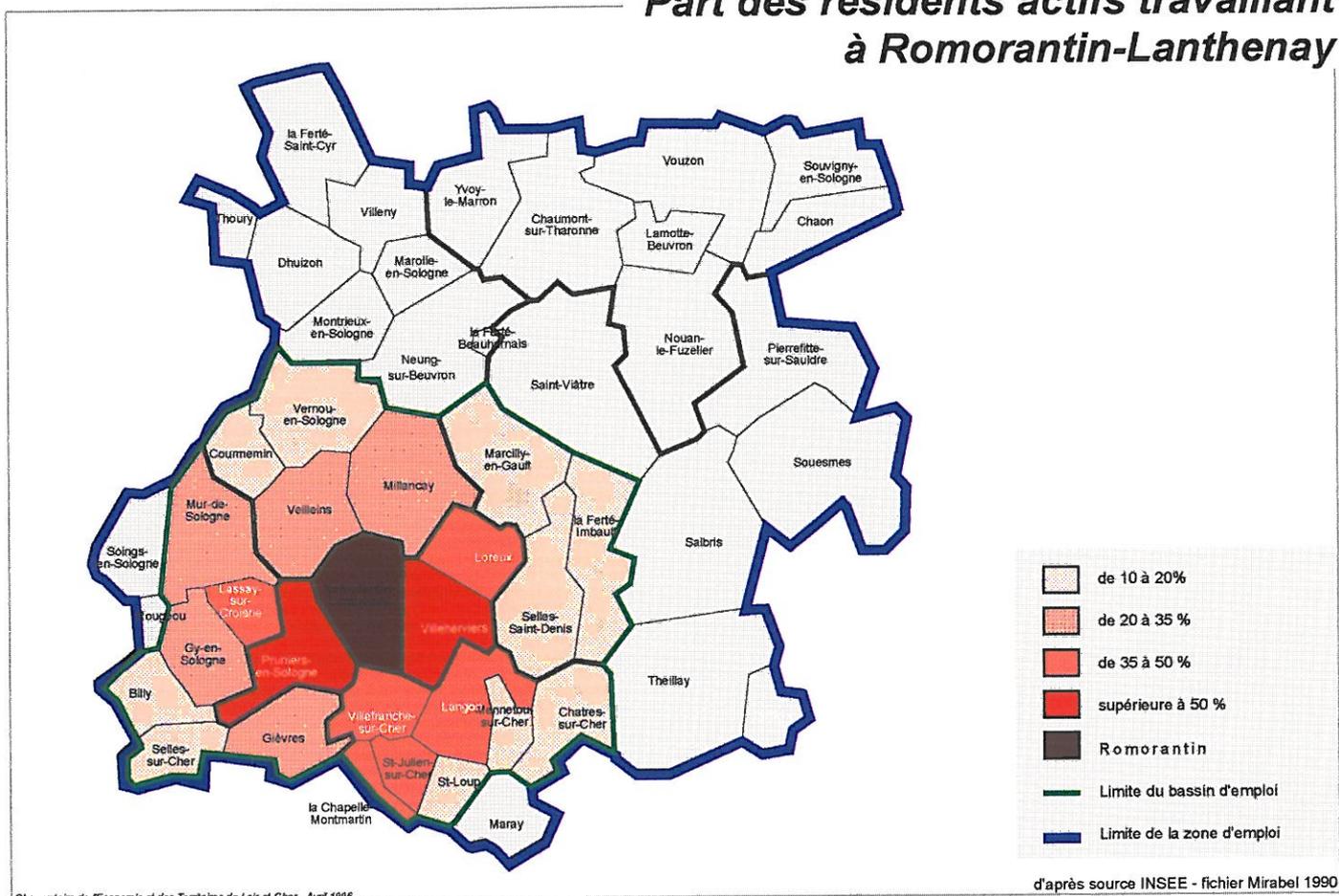
Afin de mieux positionner la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay, certaines comparaisons avec d'autres zones d'emploi de la Région Centre ont été menées. Quatre zones ont été choisies en fonction notamment des critères suivants :

- la proximité géographique
- la population totale de la zone
- la répartition des effectifs salariés par grands secteurs d'activité.

Il s'agit de Vendôme, Vierzon, Issoudun (dont la population totale est cependant plus faible) et Gien.

Les données contenues dans les différents tableaux présentés au cours de cette étude, concernent les zones d'emploi (sauf indication contraire).

Part des résidents actifs travaillant à Romorantin-Lanthenay



1-2- Les migrations alternantes

Les zones d'emploi résultent d'un découpage basé sur les solidarités économiques et les relations domiciles-travail. Ces dernières structurent l'espace, opposant aux pôles d'emploi des aires résidentielles périphériques.

La part des résidents actifs des communes de l'arrondissement travaillant à Romorantin-Lanthenay a été cartographiée, avec un seuil minimum fixé à 10 %. Le bassin d'emploi ainsi déterminé apparaît peu étendu puisqu'il n'intègre que 23 communes sur les 48 de l'arrondissement auxquelles viennent s'ajouter Châtillon-sur-Cher (canton de Saint-Aignan) et cinq communes de l'Indre dont Chabris.

En 1990, 4 358 actifs extérieurs venaient travailler sur la commune qui offrait 10155 emplois.

Globalement, on retrouve un schéma classique d'organisation en aires concentriques, plus net pour les communes de dernière couronne (dont 10 à 20 % des actifs travaillent dans le pôle). Pour les communes plus proches, l'attraction de Romorantin-Lanthenay est plus faible sur la frange nord.

2- La population

2-1- Evolution de la population

Selon les dernières estimations de l'INSEE, la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay comptait 69 000 habitants au 1^{er} janvier 1994. Son rythme annuel de croissance, toujours positif, a connu une nette régression en 20 ans (+ 0,96 % entre 1968 et 1975, + 0,59 % entre 1975 et 1982, + 0,17 % entre 1982 et 1990). Les estimations récentes indiquent cependant une tendance à la reprise. Avec + 0,40 % entre 1990 et 1994, l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay connaîtrait le plus fort taux de variation annuelle du Loir-et-Cher. Dans cette même période, le taux départemental est estimé à + 0,29 %.

La situation démographique de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay apparaît globalement plus favorable ces dernières années que dans les zones d'emploi proches (cf tableau ci-dessous). La population de Gien semble se stabiliser après une période de forte croissance. Issoudun, dont la population décroît depuis 1968, connaîtrait une légère amélioration. Par contre, le recul récent de Vierzon s'accroît.

Evolutions comparées de la population dans les zones d'emploi de référence

	<i>PSDC* 1982</i>	<i>PSDC* 1990</i>	<i>estimation 1994</i>	<i>taux de variation annuelle moyen en %</i>	
	<i>en nombre d'habitants</i>	<i>en nombre d'habitants</i>	<i>en nombre d'habitants</i>	<i>1982-1990</i>	<i>1990-1994 (estimation)</i>
Romorantin-Lanthenay	67071	67 975	69 000	+ 0,17	+ 0,40
Loir-et-Cher	296 224	305 937	309 300	+ 0,40	+ 0,29

Gien	61 021	63 643	63 900	+ 0,53	+ 0,10
Issoudun	36 151	35 082	35 200	- 0,37	+ 0,09
Vendôme	66 276	66 471	66 900	+ 0,04	+ 0,17
Vierzon	52 192	51 503	50 500	- 0,17	- 0,51

* population sans double compte

D'après source INSEE

2-2- Dynamique de population depuis 1968

A l'échelon communal, l'évolution de la population présente de grandes disparités. La représentation cartographique de la dynamique démographique au cours des trois dernières phases intercensitaires fait apparaître une zone de croissance continue englobant la ville de Romorantin-Lanthenay et sa périphérie sud. Entre 1968 et 1975, la population s'est essentiellement développée le long des principaux axes de communication, et plus particulièrement le long de la RN76 (Tours-Vierzon) et de la RN20 (Orléans-Vierzon).

Sur l'ensemble de l'arrondissement, trois communes sur cinq sont en déclin démographique à cette époque.

L'extension de la périphérie de Romorantin-Lanthenay apparaît nettement au cours de la période suivante (1975-1982). Les communes du sud, et plus particulièrement celles situées en vallée du Cher, sont les premières bénéficiaires des mouvements de population. Le desserrement urbain de Romorantin-Lanthenay s'amorce au nord et à l'est.

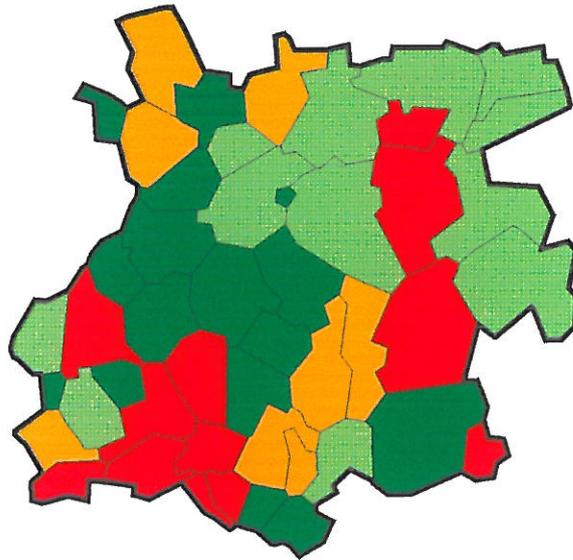
A l'exception de Selles-sur-Cher et Villefranche-sur-Cher, l'ensemble des villes enregistre un ralentissement de sa croissance, voire une inversion de tendance.

De 1982 à 1990, la poussée démographique est plus modérée mais concerne toutefois près des deux tiers des communes. Les plus forts taux de variation annuelle de population sont relevés dans les communes de première couronne, principalement au sud de Romorantin-Lanthenay.

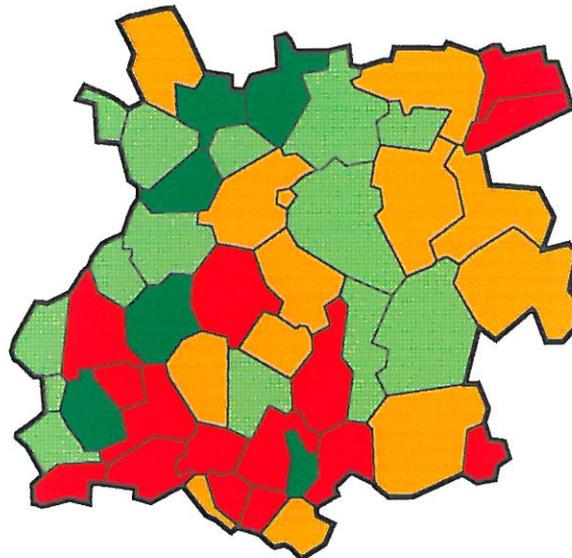
Au cours des trois périodes intercensitaires, le taux de variation annuelle de population a diminué du fait d'une croissance plus modérée des communes les plus peuplées. Le ralentissement de l'exode rural est perceptible dès le milieu des années soixante-dix. Le tiers des communes avait un taux inférieur à - 1% entre 1968 et 1975, contre moins de 10 % sur la période récente. Pour l'ensemble des communes rurales de la zone d'emploi le taux de variation annuelle a fortement progressé (- 0,01 % de 1968 à 1975, + 0,64 % de 1975 à 1982, + 0,40 % de 1982 à 1990).

Dynamique démographique depuis 1968

Evolution de la population
entre 1968 et 1975



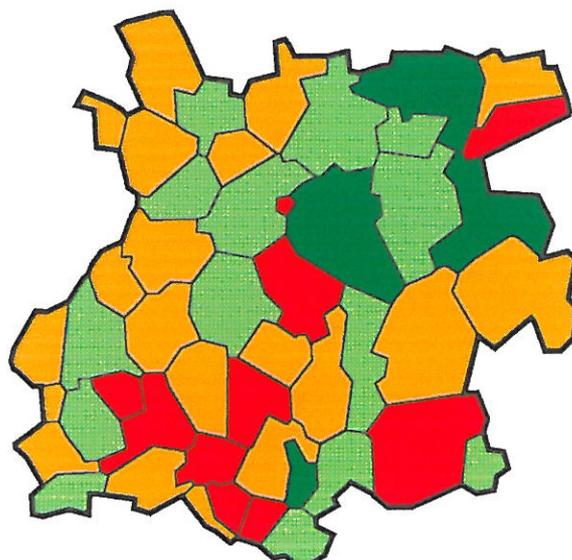
Evolution de la population
entre 1975 et 1982



Evolution de la population
entre 1982 et 1990

Taux de variation annuelle

-  Inférieur à - 1 %
-  de - 1 % à 0 %
-  de 0 % à 1 %
-  Supérieur à 1 %



2-3- Composantes de la croissance

	Taux de variation annuelle dû au mouvement naturel (en %)			Taux de variation annuelle dû au solde migratoire (en %)		
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Romorantin-Lanthenay	+ 0,22	- 0,03	- 0,10	+ 0,74	+ 0,61	+ 0,27
Loir-et-Cher	+ 0,39	+ 0,16	+0,08	+ 0,44	+ 0,45	+ 0,32

Zones d'emploi de référence

Gien	+ 0,09	+ 0,16	+ 0,21	+ 1,13	+ 1,34	+ 0,32
Issoudun	- 0,04	- 0,39	- 0,45	- 0,35	- 0,28	+ 0,08
Vendôme	+ 0,23	- 0,01	- 0,10	- 0,19	+ 0,21	+ 0,13
Vierzon	+ 0,15	- 0,01	+ 0,01	+ 0,47	+ 0,05	- 0,17

Source : INSEE (Recensement général de la population 1990)

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire est la différence entre le nombre d'arrivées et le nombre de départs. La dynamique démographique de Romorantin-Lanthenay est différente de celle du Loir-et-Cher. Cette différence est due à l'évolution du solde naturel, déficitaire sur la zone d'étude sur les quinze dernières années observées.

Ainsi que le soulignent les cartes suivantes, une forte majorité des communes de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay enregistre une baisse de son solde naturel depuis 1968. Neuf communes seulement ont eu de façon continue un solde positif sur cette même période.

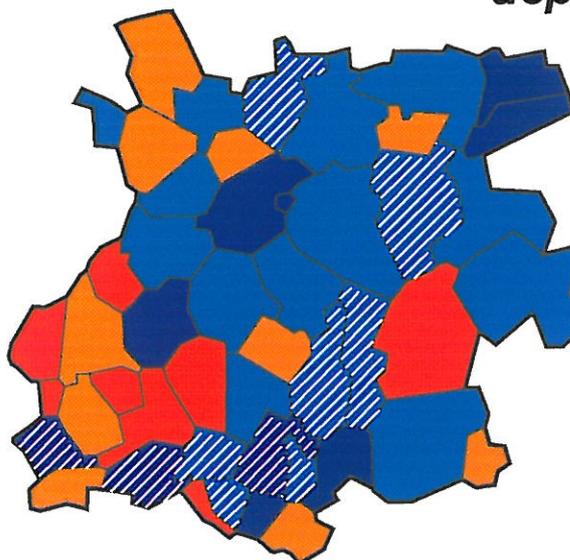
Cette évolution positive concerne uniquement la ville de Romorantin-Lanthenay et sa périphérie ouest, Salbris, Lamotte-Beuvron et la Ferté-Saint-Cyr. Selles-sur-Cher a connu une récente inversion de tendance, sa population décroît depuis 1982.

Concernant le solde naturel, peu de changements significatifs marquent les trois périodes intercensitaires (cf. carte). Le déficit naturel se creuse dans une large bande de communes au nord et à l'est de Romorantin-Lanthenay. Mais pour la plupart d'entre elles, il est largement compensé par l'apport migratoire.

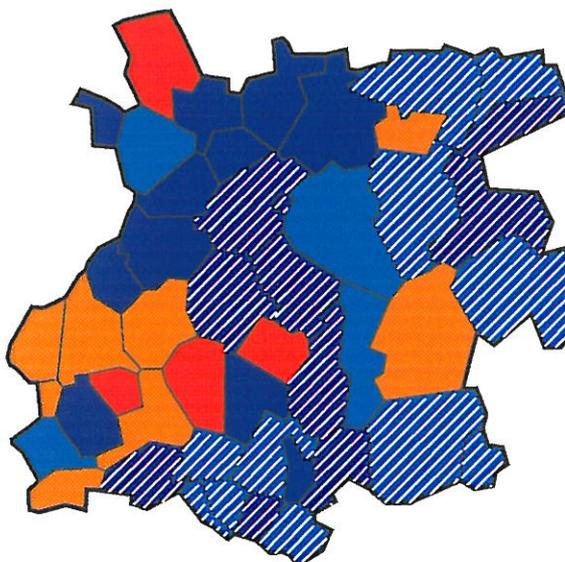
Ce dernier phénomène est relativement récent. Entre 1968 et 1975, l'apport migratoire ne compensait le déficit naturel que dans le tiers des communes, contre les deux tiers entre 1982-1990. De nombreuses personnes âgées ont choisi de s'installer en Vallée du Cher, contribuant ainsi très largement à l'excédent migratoire constaté depuis 1968.

Evolution de la population due au solde naturel depuis 1968

Variation de la population due au solde naturel entre 1968 et 1975



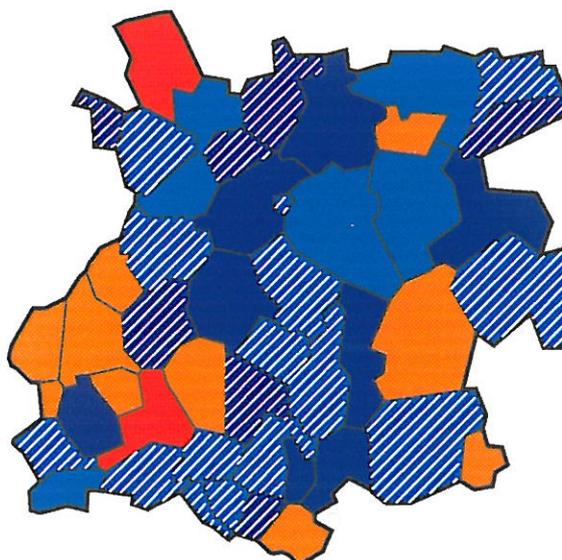
Variation de la population due au solde naturel entre 1975 et 1982



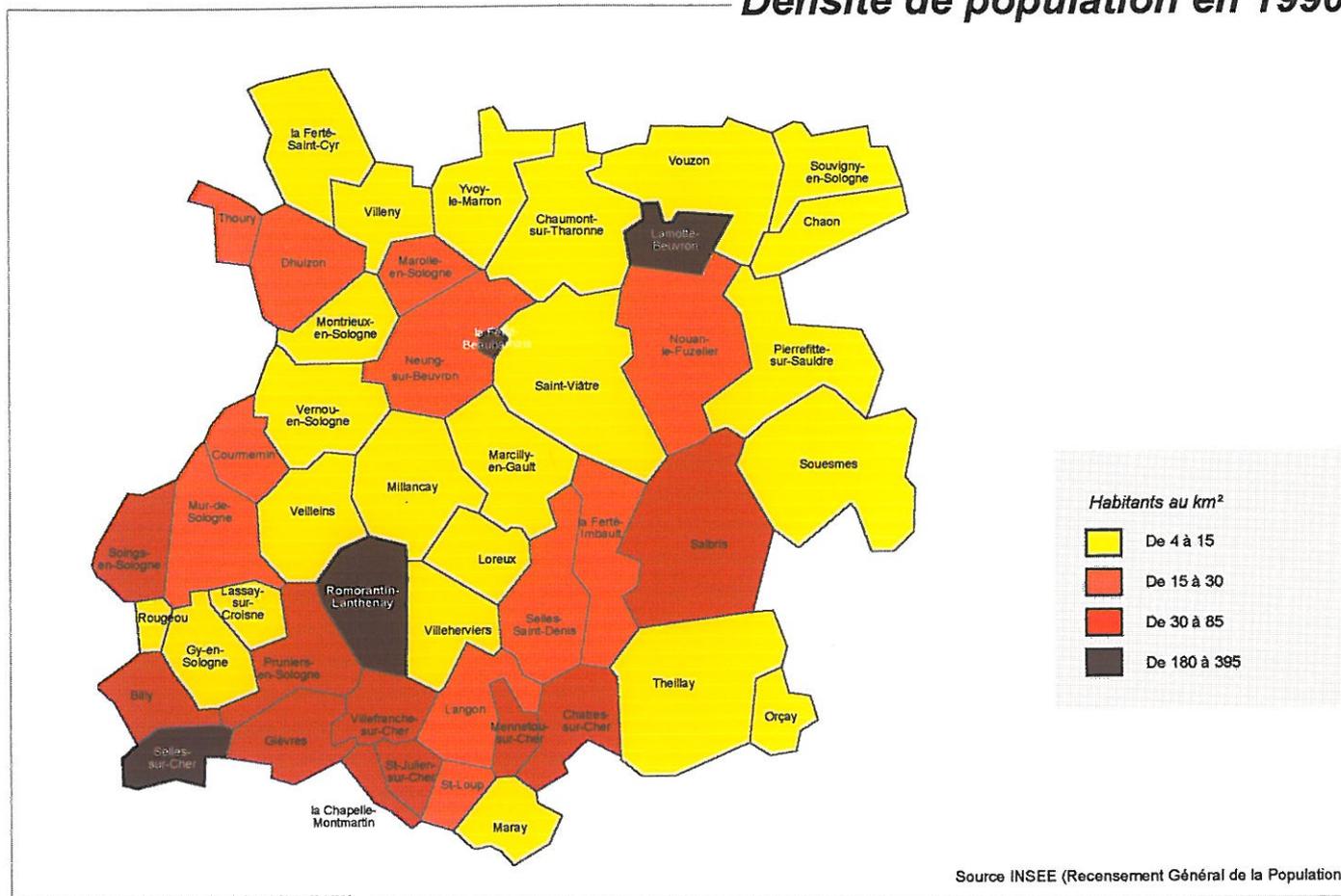
Variation de la population due au solde naturel entre 1982 et 1990

Taux de variation annuelle dû au mouvement naturel

-  Inférieur à - 0,5 %
-  de - 0,5 % à 0 %
-  de 0 % à 0,5 %
-  Supérieur à 0,5 %
-  Commune où l'apport migratoire compense le déficit naturel



Densité de population en 1990



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Mai 1996

2-4- Densité de population

Lors du recensement de 1990, la densité de population de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay s'élève à 33 habitants au km², soit très inférieure à celle du département de Loir-et-Cher (48 habitants/km²) et des zones d'emplois proches, excepté Issoudun. Cette densité moyenne masque des disparités territoriales importantes. Plus de la moitié des communes (en jaune sur la carte) se situent en dessous du seuil de 20 habitants/km² considéré au niveau européen comme seuil de désertification. Les communes les plus densément peuplées sont concentrées dans la partie sud de l'arrondissement, dans la vallée du Cher et le long des principaux axes de communication.

Densité des zones d'emploi de référence en 1990 (en hab/km²)

	Romorantin-Lanthenay	Gien	Issoudun	Vendôme	Vierzon
Densité de la zone d'emploi	33	45	30	39	66
dont communes rurales	19	23	15	23	24

Source : INSEE (RGP 1990)

2-5- Structure de la population par âge

Répartition de la population totale par sexe et par classe d'âge de 1975 à 1990

Années	Hommes						Femmes					
	0-19	20-39	40-59	60-74	75 et +	Total	0-19	20-39	40-59	60-74	75 et +	Total
1975	9919	8146	7108	4915	1721	31809	9194	7576	6823	5659	3215	32467
1982	9515	9498	7367	4552	2184	33116	8909	8755	7267	5325	3698	33954
1990	8573	9468	7890	5091	2478	33500	8155	8875	7713	5518	4209	34470

Source : INSEE (Recensement général de la population 1990)

La population de la zone d'étude est un peu plus âgée que la population départementale. Les personnes de moins de 40 ans sont légèrement sous-représentées, au profit des 60 ans et plus. Mais le vieillissement de la population observé sur quinze ans (cf. tableau et graphique ci-dessous) n'est pas une caractéristique de l'arrondissement. En effet l'évolution de la structure par classe d'âge se calque sur l'évolution départementale. La différence de structure entre 1975 et 1990 indiquée dans le tableau ci-dessous est sensiblement identique à celle du Loir-et-Cher.

Répartition de la population par classe d'âge en %

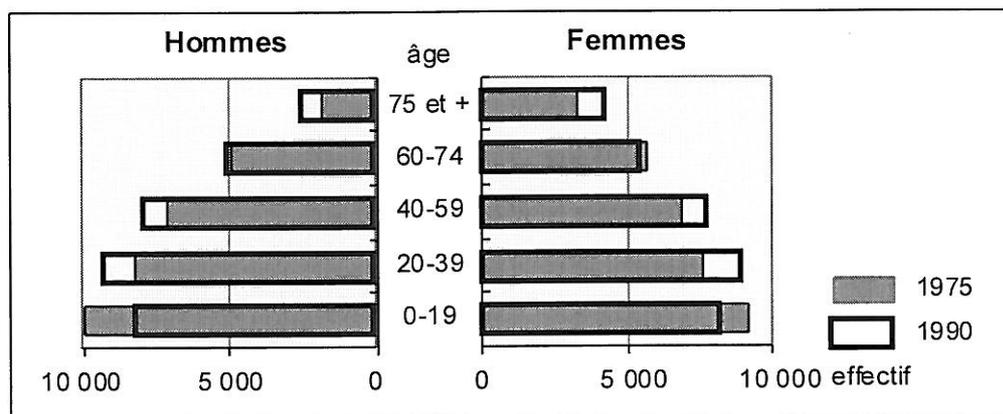
Comparaison avec la structure départementale

		Classes d'âge en %				
		0-19	20-39	40-59	60-74	75 et +
Zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay	1975	29,7	24,5	21,7	16,4	7,7
	1990	24,6	27,0	23,0	15,6	9,8
	différence de structure	- 5,1	2,5	1,3	- 0,8	2,1
Loir-et-Cher	1975	30,8	25,1	21,2	15,6	7,3
	1990	25,3	27,6	22,7	14,9	9,5
	différence de structure	- 5,5	2,5	1,5	- 0,7	2,2

Source : INSEE (Recensement général de la population 1990)

Dans l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, les jeunes de moins de 20 ans représentaient près de 30 % de la population totale en 1975 contre moins de 25 % en 1990. Deux classes d'âge ont connu une forte croissance entre ces deux périodes : les 20-39 ans et les 75 ans et plus.

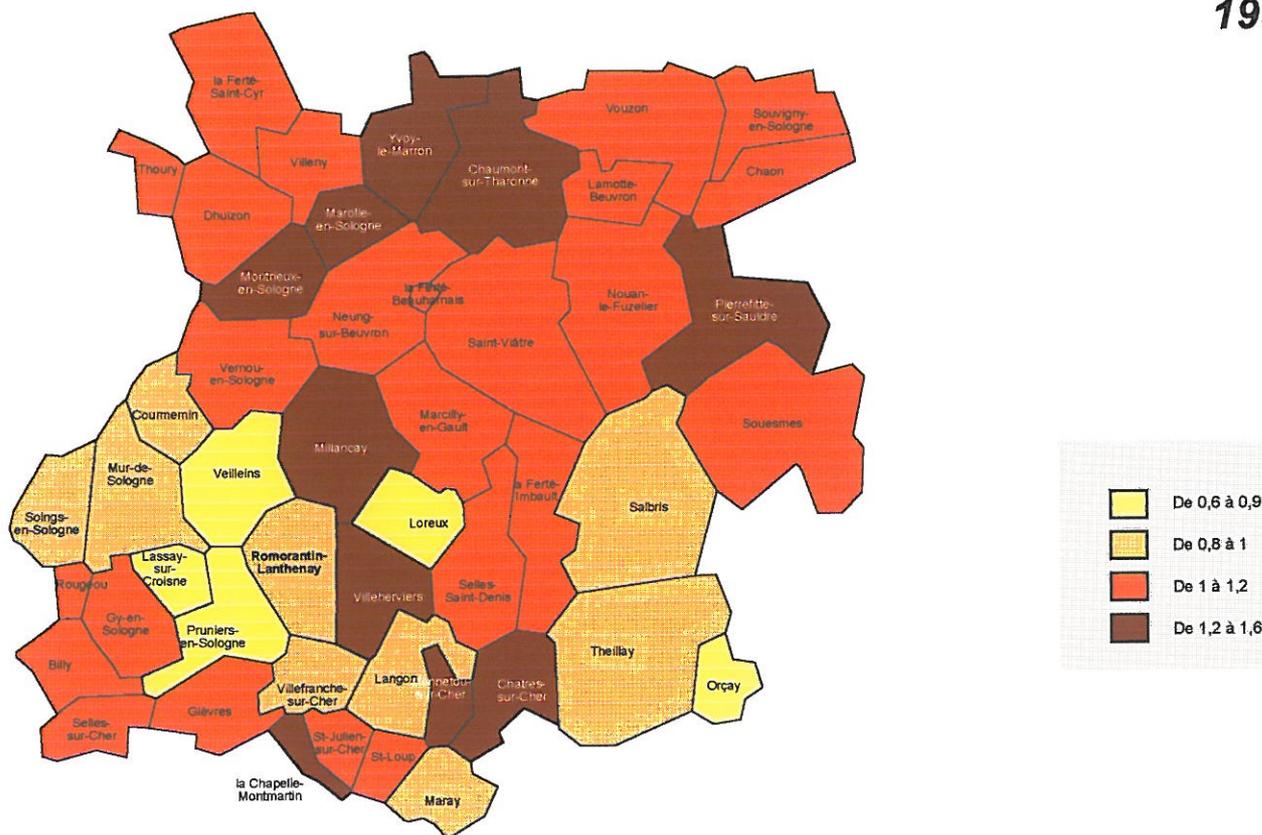
Pyramide des âges - Comparaison 1975 et 1990



D'après source INSEE - RGP 1990

Indice de spécificité des personnes de 60 ans et plus en

1990



Source INSEE (Recensement Général de la Population 1990)

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Mai 1996

2-7- L'indice de spécificité des personnes de 60 ans et plus

La cartographie de cet indice complète la carte précédente mais, n'en donne pas un négatif. En effet, si dans plus de la moitié des communes du nord de l'arrondissement, où l'on a mis en évidence la faible proportion de jeunes, les personnes de 60 ans et plus sont sur-représentées, leur part est également élevée dans la vallée du Cher ainsi que dans les pôles d'emplois secondaires, comme Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron et Selles-sur-Cher.

Pour plus des deux tiers des communes de la zone d'emploi l'indice est supérieur à 1.

2-8 - Les projections de population à l'horizon 2000

La croissance prévisible de la population française au cours des prochaines années ne se répartira pas uniformément sur l'ensemble du territoire. Certaines régions auront une croissance plus vive que la moyenne, d'autres connaîtront une décroissance ou une stabilité. Au sein même des régions, des disparités d'évolution se confirmeront. Pour étudier les répercussions possibles des mouvements des habitants de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, des projections de population à l'horizon 2000 ont été réalisées.

Ces projections se fondent sur la poursuite des tendances migratoires observées entre 1982 et 1990. L'instabilité de ces mouvements depuis 30 ans doit inciter à la prudence dans l'interprétation des résultats. C'est pourquoi les projections démographiques ne sont en aucun cas des prévisions.

Evolution de la population entre 1990 et 2000

Age	Population en 1990		Population en 2000		Taux d'évolution	
	Arrondissement Romorantin	Département Loir-et-Cher	Arrondissement Romorantin	Département Loir-et-Cher	Arrondissement Romorantin	Département Loir-et-Cher
0-19 ans	16 728	77 370	15 875	75 374	-5,10	-2,58
20-39 ans	18 343	84 303	16 980	80 306	-7,43	-4,74
40-59 ans	15 603	69 473	17 556	80 560	12,52	15,96
60-74 ans	10 609	45 746	11 742	51 615	10,68	12,83
75 ans et plus	6 687	29 048	6 594	29 651	-1,39	2,08
Total	67 970	305 940	68 747	317 506	1,14	3,78

Source : INSEE - Omphale

Le taux de croissance de la population de l'arrondissement de Romorantin s'élèverait sous ces conditions à 1,1 % sur la période 1990-2000. Durant la même période, le département de Loir-et-Cher connaîtrait une croissance plus forte (3,8 %).

Dans l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, le nombre des personnes de 40-59 ans et des 60-74 ans augmenterait sur la période : respectivement +12 % et +11 %. Les taux d'évolution de ces deux classes d'âge seraient plus élevés dans le département. En revanche, le nombre de personnes de moins de 40 ans régresserait dans l'arrondissement : - 5 % pour les moins de 20 ans, - 7 % pour les 20-39 ans. Dans le département, ces deux

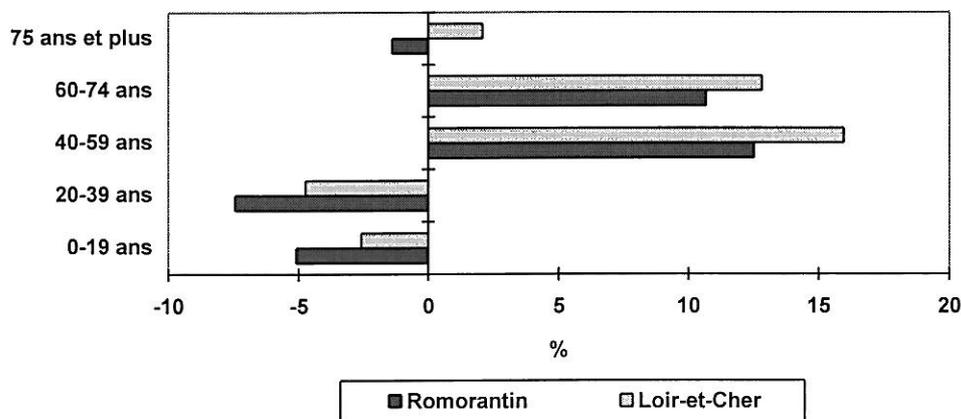
classes d'âge diminueraient également, mais à des rythmes moins soutenus. Enfin, si le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus diminuerait dans l'arrondissement de Romorantin, il augmenterait dans le département. Néanmoins, la proportion des personnes de cette classe d'âge diminuerait dans les deux territoires. Au total, les écarts entre la structure par âge de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay et celle du département se stabiliserait. En 1990, la proportion de personnes de 60-74 ans et celle des 75 ans et plus était plus importante à Romorantin que dans le département. Cette différence se maintiendrait en 2000. De même, la proportion de personnes de moins de 40 ans était moins importante dans l'arrondissement que dans le département. Cet écart se stabiliserait en 2000.

Différence de structure 1990-2000

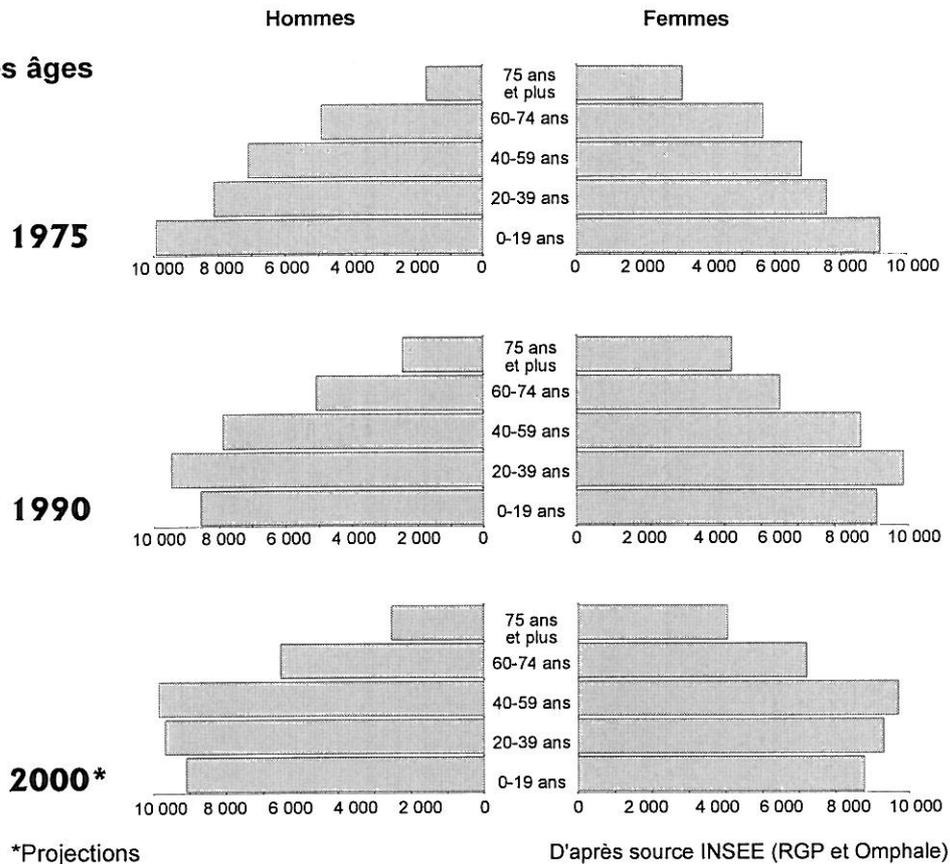
Age	Part en 1990 en %		Part en 2000 en %		Différence de structure en %	
	Arrondissement Romorantin	Département Loir-et-Cher	Arrondissement Romorantin	Département Loir-et-Cher	Arrondissement Romorantin	Département Loir-et-Cher
0-19 ans	24,6	25,3	23,1	23,7	-1,5	-1,6
20-39 ans	27,0	27,5	24,7	25,3	-2,3	-2,2
40-59 ans	23,0	22,7	25,5	25,4	2,5	2,7
60-74 ans	15,6	15,0	17,1	16,3	1,5	1,3
75 ans et plus	9,8	9,5	9,6	9,3	-0,2	-0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0

Source : INSEE - Omphale

Taux d'évolution de la population par classes d'âge 1990-2000



Pyramides des âges



Entre 1975 et 1990, la population de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay a vieilli. Ainsi, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 25 % de la population en 1990 contre 24 % en 1975, tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans atteint 24,6 % contre 29,7 % au cours de la même période. A elle seule, la part des personnes âgées de 75 ans et plus est passée de 7,7 % à 9,8 % entre 1975 et 1990. La proportion des adultes âgés de 20 à 59 ans, qui est celle des actifs potentiels, est en 1990 plus élevée que celle atteinte quinze ans plus tôt : respectivement 50 % contre 47 %.

Globalement, en 1975 comme en 1990, le nombre de femmes est plus important que celui des hommes mais, aux âges les plus jeunes, l'effectif masculin est supérieur à l'effectif féminin. Cependant, les écarts entre les proportions des différentes classes d'âge des hommes et des femmes sont les mêmes en 1975 et en 1990.

A l'horizon 2000, le vieillissement de la population s'accroîtrait. La part des personnes âgées de 60 ans et plus s'élèverait à 27 %, alors que celle des moins de 20 ans atteindrait 23 %. De plus la proportion des 20-59 ans continuerait de progresser et représenterait près de 51 % de la population totale. Le nombre de femmes serait toujours supérieur à celui des hommes pour les classes d'âge élevés. Mais les écarts entre les proportions des différentes classes d'âge des hommes et des femmes se stabiliseraient.

3- La population active

3-1- Structure et évolution de la population active

Structure et évolution de la population active par sexe et par âge

Année	Total			Hommes			Femmes				
	Total	Dont 20-39 ans	Dont 40-59 ans	Dont 60 ans et +	Total	Dont 20-39 ans	Dont 40-59 ans	Dont 60 ans et +	Total	Dont 20-39 ans	Dont 40-59 ans
1975	26296	12172	10360	2263	16312	7411	6659	1399	9984	4761	3701
1982	29724	15483	11419	1405	17271	8786	6793	853	12453	6697	4626
1990	29824	15648	12402	845	16640	8603	7018	454	13184	7045	5384

Source : INSEE (Recensements généraux de la population)

D'importants changements sont intervenus dans la structure de la population active depuis 1975.

- Un rajeunissement de cette population est observé. Les personnes âgées de 20 à 39 ans représentent 52,5 % des actifs en 1990 contre 46,3 % quinze ans plus tôt (cf tableau ci-dessous). Dans ce même temps la part des actifs de 60 ans et plus a régressé de 5,8 %. En 1975, la population active de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay était un peu plus âgée que sur l'ensemble du département. En 1990, les deux structures par âges sont quasi-identiques.
- La part des femmes (44% en 1990) a fortement progressé depuis 1975, toutes classes d'âge confondues, mais elle reste légèrement inférieure à celle constatée en Loir-et-Cher où elle est de 45 %. Le taux d'activité des femmes de 20 à 59 ans (nombre de femmes actives rapporté au nombre total de femmes de la même tranche d'âge) est le plus faible du département.

Structure de la population active par sexe et par âge (en %) et évolution de structure

Années	Total			Hommes			Femmes				
	Total	Dont 20-39 ans	Dont 40-59 ans	Dont 60 ans et +	Total	Dont 20-39 ans	Dont 40-59 ans	Dont 60 ans et +	Total	Dont 20-39 ans	Dont 40-59 ans
1975	100	46,3	39,4	8,6	62	28,2	25,3	5,3	38	18,1	14,1
1982	100	52,1	38,4	4,7	58,1	29,6	22,9	2,9	41,9	22,5	15,6
1990	100	52,5	41,6	2,8	55,8	28,8	23,5	1,5	44,2	23,6	18,1
différence 1990-1975	-	6,2	2,2	- 5,8	- 6,2	0,6	- 1,8	- 3,8	6,2	5,5	4

Source : INSEE (Recensements généraux de la population)

Taux d'activité des femmes de 20 à 59 ans (en %)

	Romorantin-Lanthenay	Vendôme	Loir-et-Cher
1975	58,8	65,5	61,4
1990	74,9	77,6	76,5

Source : INSEE (Recensements généraux de la population 1975 et 1990)

3-2- Professions et catégories socio-professionnelles

Répartition de la population par professions et catégories socio-professionnelles*

	Agriculteurs exploitants	Artisans , commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres sans activité professionnelle
1982	1 976	2 916	1 056	3 552	6 568	13 096	13 116	25 160
1990	1 188	2 328	1 380	4 380	7 292	12 608	15 804	22 949
évolution en %	- 39,9	- 20,2	+ 30,7	+ 23,3	+ 11,0	- 3,7	+ 20,5	- 8,8

Loir-et-Cher

évolution en %	- 36,9	- 9,0	+ 37,7	+ 20,1	+ 10,6	+ 0,5	+ 22,0	- 3,9
----------------	--------	-------	--------	--------	--------	-------	--------	-------

* Les chômeurs ayant déjà occupé un emploi sont classés, selon leur dernier emploi, dans l'un des groupes de personnes ayant une activité professionnelle

Source : INSEE (RGP 1982 et 1990)

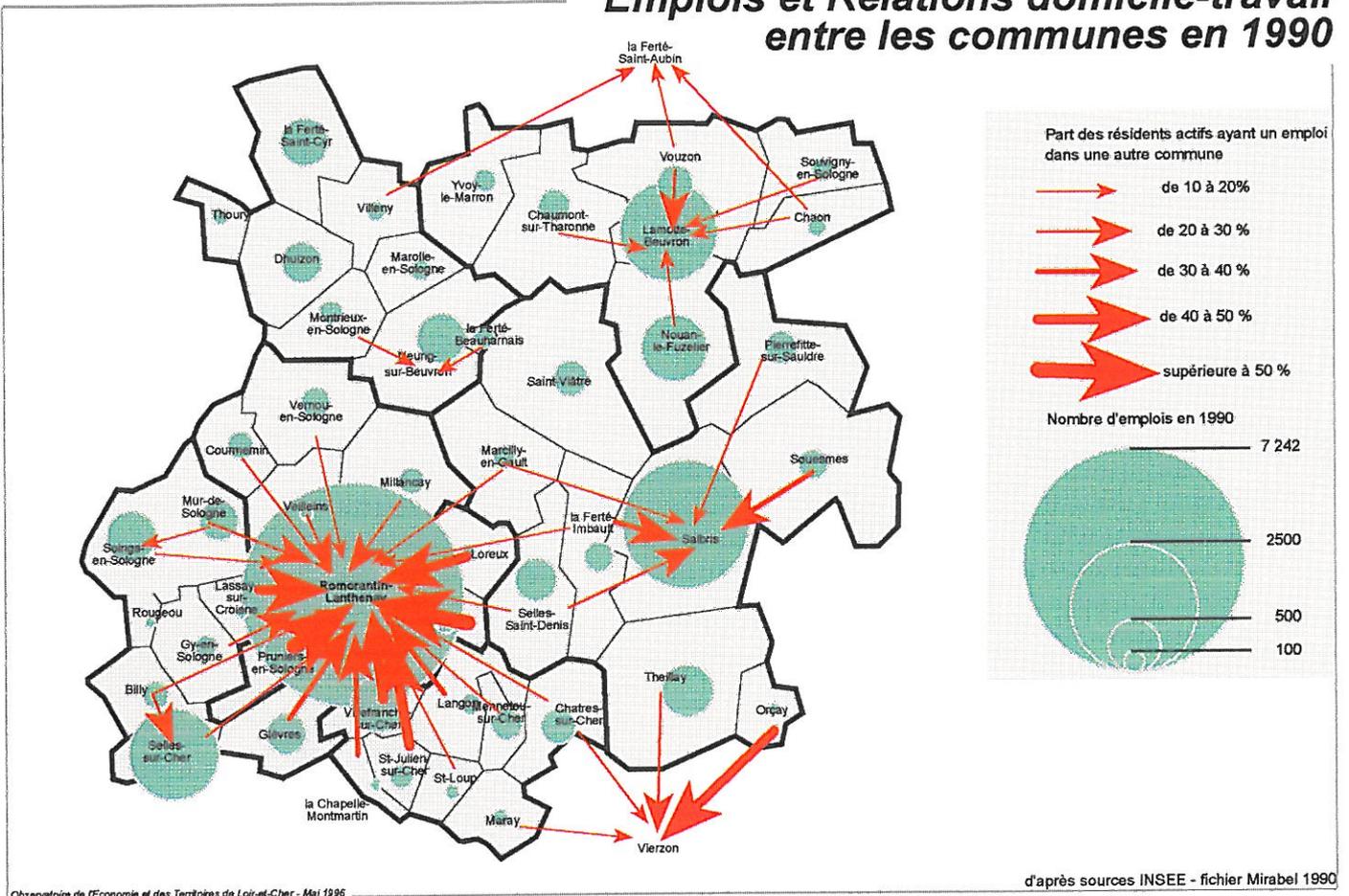
En 1990, la part des agriculteurs exploitants dans la population totale n'est que de 1,7 % pour la zone d'étude contre 2,8 % en Loir-et-Cher. Au cours de la dernière période intercensitaire, leur nombre regresse chaque année de 5 %. Dans ce même temps, un cinquième des artisans, commerçants et chefs d'entreprise a disparu. Proportionnellement plus nombreux dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay en 1982, ils représentent 3,4 % de la population en 1990, soit une part identique à celle constatée pour l'ensemble du département.

Les cadres ont progressé d'un tiers en nombre entre 1982 et 1990 mais restent en proportion en dessous de la moyenne départementale (2 % de la population totale contre 2,8 % en Loir-et-Cher en 1990).

La zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay étant fortement industrialisée, la part des ouvriers (18,6% en 1990) est supérieure de près de 2 points à celle enregistrée au plan départemental, en léger recul cependant depuis 1982.

Le nombre de personnes sans activité professionnelle, autres que retraités, a diminué. Une partie est imputable à l'accroissement du nombre de femmes actives (+ 5,9 % entre 1982 et 1990 sur la zone d'étude).

Emplois et Relations domicile-travail entre les communes en 1990



4- L'emploi et le marché du travail

4-1 - Répartition des emplois et migrations alternantes

Cette carte illustre la répartition en volume des emplois de la zone d'étude et l'intensité des liens qui se tissent entre les communes. Elle complète la représentation de la part des actifs travaillant sur la commune de Romorantin-Lanthenay, proposée en début d'étude.

Elle fait apparaître, outre l'étendue du bassin d'emploi de Romorantin-Lanthenay, les pôles secondaires dont l'aire d'attraction se limite le plus souvent aux communes limitrophes.

Le bassin d'emploi de Vierzon et celui de la Ferté-Saint-Aubin empiètent sur la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay.

Niveau de confort des logement en 1990

Cantons	Chauffage Central			W.C	
	Collectif	Individuel	Sans chauffage central	Extérieur au logement	Intérieur au logement
Lamotte-Beuvron	268	2798	810	214	3662
Mennetou-sur-Cher	31	1847	711	177	2412
Neung-sur-Beuvron	32	1451	515	144	1854
Romorantin	1302	4827	865	254	6740
Romorantin (2 cantons)	14	1159	482	129	1526
Salbris	272	4075	1135	293	5189
Selles-sur-Cher	259	2598	1062	304	3615
Total	2178	18755	5580	1515	24998

Source : INSEE - RGP 1990

Installations sanitaires			
Cantons	Ni baignoire, ni douche	Baignoire	Douche seulement
Lamotte-Beuvron	258	2585	1033
Mennetou-sur-Cher	193	1704	692
Neung-sur-Beuvron	188	1252	558
Romorantin	284	5017	1693
Romorantin (2 cantons)	138	1112	405
Salbris	350	3702	1430
Selles-sur-Cher	325	2411	1183
Total	1736	17783	6994

Source : INSEE - RGP 1990

4-3 - Les emplois par secteur d'activité

4-3-1- Répartition et évolution des emplois

Répartition et évolution des emplois par secteur économique entre 1982 et 1990

	1982	1990	Taux de variation 1982-1990 en %
Secteur primaire	3 204	2 068	- 35,5
Industrie	9 496	10 108	+ 6,4
BTP	2 712	2 172	- 19,9
Secteur secondaire	12 208	12 280	+ 0,6
Transport	884	868	- 1,8
Commerces	2 252	2 584	+ 14,7
Services	8 216	8 752	+ 6,5
Secteur Tertiaire	11 352	12 204	+ 7,5
Total des emplois	26 764	26 552	- 0,8

Source : INSEE (RGP 1982 et 1990)

Répartition en % des emplois par secteur économique en 1990

	Agriculture	Industrie	Bâtiment, génie civil	Commerce	Services marchands	Services non marchands
Romorantin	7,8	38,1	8,2	8,5	21,5	15,9
Loir-et-Cher	9,6	29,6	8,3	10,5	25,1	16,9

Source : INSEE (RGP 1990)

En région Centre, le nombre total d'emplois s'est accru de 1,42 % entre 1982 et 1990. On note en Loir-et-Cher, pour cette même période, une progression plus faible (+ 0,72 %) qui s'explique par un recul important de l'ensemble des emplois dans l'arrondissement de Vendôme (- 3,97 %) et une légère diminution dans celui de Romorantin (- 0,79 %).

Dans ce dernier, plus du tiers des emplois agricoles et un cinquième des emplois du secteur du bâtiment - génie civil, ont disparu en huit ans.

En 1990, deux emplois sur cinq relèvent du secteur industriel, contre un sur trois en moyenne sur le Loir-et-Cher. Les services représentent près de deux emplois sur cinq, soit un peu moins que la moyenne départementale, du fait notamment d'une plus faible

représentation des services marchands. Globalement la part des emplois de services a augmenté au cours de la dernière période intercensitaire.

En nombre d'emplois, le secteur du commerce est celui qui a le plus progressé sur la zone d'étude (+ 1,7 % par an), mais reste proportionnellement inférieur de deux points à la moyenne départementale.

L'évolution globale des emplois masque certaines disparités locales. Le volume d'emplois s'est réduit dans le canton de Salbris (- 5,4 % entre 1982 et 1990) et plus fortement dans celui de Selles-sur-Cher (- 20,6 % sur la même période). Cette différence d'évolution avec les autres cantons de la zone d'étude est corollaire à la disparition d'un grand nombre d'emplois industriels. Dans le canton de Selles-sur-Cher, le tiers de ces emplois a disparu en huit ans. Dans un même temps, les activités à caractère industriel se développaient dans les autres cantons.

L'accroissement du nombre d'emplois tertiaires est particulièrement important dans les cantons de Romorantin, Salbris et Neung-sur-Beuvron. Selles-sur-Cher est le seul canton à connaître une baisse d'effectif dans ce secteur.

4-3-2 - Les emplois salariés par secteur d'activité et leur évolution

Taux moyen annuel d'évolution des emplois salariés par secteur d'activité économique de 1982 à 1990 (en %)

Comparaison avec le département et les zones d'emploi de référence

	Agriculture	Industrie	Bâtiment, génie civil	Commerce	Services marchands	Services non marchands	Ensemble des secteurs
Romorantin	- 3,6	+ 0,9	- 2,5	+ 1,9	+ 3,4	- 0,6	+ 0,6
Loir-et-Cher	- 2,1	+ 0,7	- 1,1	0	+ 3,0	+ 0,6	+ 0,9

Gien	- 0,5	- 0,4	- 1,0	- 1,6	+ 2,7	+ 1,5	+ 0,3
Issoudun	- 2,1	- 0,3	- 1,7	+ 2,6	+ 1,8	- 1,8	- 0,1
Vendôme	- 1,2	+ 0,1	- 1,8	- 1,2	+ 3,2	+ 2,2	+ 0,8
Vierzon	ns	- 4,3	- 1,7	+ 3,6	+ 1,5	+ 1,1	- 0,9

Source : INSEE (RGP 1982 et 1990)

Au regard de l'évolution moyenne annuelle des emplois salariés entre 1982 et 1990, le département de Loir-et-Cher se place au plan régional en troisième position derrière l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. Son taux de variation annuelle (+ 0,9 %) est directement imputable à l'accroissement de l'effectif salarié de la zone de Blois (+ 1,1 %).

La zone de Romorantin-Lanthenay a connu la plus faible évolution du département mais cette dernière est très contrastée selon les secteurs d'activité économique. Pour l'industrie, le taux moyen annuel est élevé (+ 0,4 %) comparativement aux zones de référence. Vierzon, par exemple, perd en moyenne chaque année 4,3 % de ses emplois industriels sur cette période.

Les services marchands, sous-représentés dans le Romorantinais, enregistrent un fort taux d'accroissement (+ 3,4 % par an). Dans ce secteur, l'évolution des effectifs salariés est positive et importante pour l'ensemble des zones observées. L'effectif salarié des services non marchands s'est par contre réduit sur Romorantin alors qu'il est en progression à Gien, Vendôme et Vierzon.

4-3-3 - Répartition et évolution récente des emplois salariés par secteur d'activité

Répartition en % des effectifs salariés par secteur d'activité (au 1/1/1993)

	Agriculture	Industrie	Bâtiment génie civil et agricole	Commerce	Services marchands	Services non marchands
Romorantin-Lanthenay	3,8	40,9	6,5	6,3	23,0	19,6
Loir-et-Cher	3,0	31,3	7,3	9,0	27,2	22,2

Gien	2,8	39,5	7,3	8,4	23,7	18,3
Issoudun	2,6	34,8	6,1	12,9	19,8	23,8
Vendôme	4,0	37,8	6,3	8,1	23,2	20,7
Vierzon	0,9	33,0	6,0	11,7	26,6	21,7

D'après source : INSEE - ASSEDI

Le poids des salariés de l'industrie, dans l'effectif salarié total, est particulièrement fort avec 41 % en janvier 1993. La zone d'emploi de Romorantin se place en 3ème position régionale derrière Pithiviers et Dreux.

La part du commerce dans l'emploi salarié est particulièrement faible dans la zone d'étude. Elle est inférieure de moitié à celle observée à Vierzon ou Issoudun.

Le profil de la zone d'emploi de Gien semble se rapprocher le plus du profil romorantinais.

Répartition des effectifs salariés de la zone d'emploi par secteur d'activité (au 1er janvier)*

Années	Agriculture	Industrie	Bâtiment génie civil et agricole	Commerce	Services marchands	Services non marchands	Total
1992	859	9 815	1 559	1 502	5 320	4 238	23 293
1993	879	9 382	1 490	1 443	5 274	4 495	22 963

* Résultats semi-définitifs

Source : INSEE - ASSEDI

Selon les résultats semi-définitifs de l'INSEE (derniers chiffres disponibles), le nombre de salariés se serait réduit de 1,4 % entre 1991 et 1992, les secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce étant les plus affectés. Dans ce même temps, l'effectif salarié a progressé de 6% pour le secteur des services non marchands.

Le secteur agricole, déjà déficitaire sur la zone d'étude par rapport au Loir-et-Cher, a perdu plus du tiers de ses emplois depuis 1982. En revanche, les emplois industriels ont très nettement progressé, bien que l'on constate un léger fléchissement sur une période récente. Les effectifs du tertiaire, toujours faibles comparativement à l'ensemble du département, ont connu un certain « rattrapage » au cours de la dernière période intercensitaire. Parmi eux, seuls les services non marchands ont un taux d'accroissement positif entre 1991 et 1992.

4-4 - Qualification de la main-d'oeuvre

Répartition et évolution des emplois par qualification

	Agriculteurs exploitants	Artisans , commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
1982	1 992	2 876	1 024	3 580	5 340	11 952	26 764
1990	1 192	2 228	1 292	3 984	6 020	11 836	26 552
Evolution annuelle 82-90 en %	- 6,2	- 3,1	+ 2,9	+ 1,3	+ 1,5	- 0,1	- 0,1

Répartition en 1990 en %

Romorantin	4,5	8,4	4,9	15,0	22,6	44,6	100
Loir-et-Cher	7,0	8,2	6,8	16,0	24,4	37,6	100

Source : INSEE (RGP 1982 et 1990)

Indicateurs de qualification de la main-d'oeuvre (en %)

	Taux d'encadrement*	Taux de technicité des emplois de production	Taux de qualification ouvrière
Romorantin-Lanthenay	23,3	8,5	46,9
Loir-et-Cher	27,4	10,4	52,2

Gien	27,9	11,4	56,0
Issoudun	24,7	6,5	50,9
Vendôme	24,9	8,9	49,0
Vierzon	26,7	6,7	60,0

Source : INSEE (RGP 1990)

* *Taux d'encadrement* : part des chefs d'entreprises, cadres et professions intermédiaires dans l'emploi de référence.

Taux de technicité : part des ingénieurs et des techniciens dans les emplois de production.

Taux de qualification ouvrière : proportion d'ouvriers qualifiés parmi les ouvriers (non agricoles).

Les tableaux ci-dessus permettent de dégager les principales caractéristiques de la main-d'oeuvre de la zone d'emploi de Romorantin.

- Malgré un taux d'évolution élevé (+ 2,9 % par an), le déficit de l'effectif « cadres et professions intellectuelles supérieures » reste important. Le taux d'encadrement est le plus faible du département et est inférieur à celui des autres zones d'emploi de référence. Il est de 7,5 points inférieur au taux moyen de la région Centre.
- La part des ingénieurs et techniciens dans les emplois de production (8,5 %) est également très en-dessous des moyennes départementale (10,4 %) et régionale (11,7 %).
- Le nombre d'emplois occupés par des ouvriers connaît une certaine stabilité entre 1982 et 1990. L'effectif a reculé d'à peine 1 % en huit ans, soit une évolution identique à celle du Loir-et-Cher. La main-d'oeuvre ouvrière est sur-représentée et sous qualifiée. On note, pour son taux de qualification ouvrière, 13 points d'écart avec la zone de Vierzon.
- Le déficit d'emplois tertiaires se traduit par une proportion plus faible d'employés qu'en moyenne départementale.
- Le nombre d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise diminue plus fortement que sur l'ensemble du Loir-et-Cher (- 1,5 % par an) du fait d'une quasi-stabilité de ces emplois dans la zone de Blois.

4-5- Le chômage

Au 31 mars 1996, la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay compte 3 404 chômeurs (demandeurs d'emploi en fin de mois, libres immédiatement, n'ayant pas travaillé plus de 78 heures dans le mois précédent), dont 1 469 hommes et 1 935 femmes.

Le calcul de l'évolution par rapport au 31 mars 1995 n'est pas possible, un changement étant intervenu dans le mode de comptabilisation en mai de cette même année. Les séries n'ont été rétablies que pour les départements.

4-5-1 Les stocks

La part des femmes parmi les chômeurs est très élevée, comme à Vendôme, ce qui traduit la nature plus industrielle de ces zones. De même, le chômage de longue durée touche plus d'un demandeur sur trois, presque autant que Vierzon ; la zone de Gien semble plus épargnée.

Structure de répartition des DEFM 1* au 31/3/1996 (en %)

	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des inscrits depuis plus d'1 an
Romorantin	56,8	20,9	33,5
Loir-et-Cher	55	20	34

Gien	52,9	21,9	26
Issoudun	53,4	21	29,2
Vendôme	56,7	19	32,8
Vierzon	53,3	19,4	33,9

Sources : ANPE et Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

* DEFM 1 : Demandes d'Emploi en Fin de Mois de catégorie 1 (personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à temps plein et n'ayant pas travaillé plus de 78 heures au cours du mois précédent).

Le chômage de longue durée touche plus inégalement les femmes que les hommes à Romorantin qu'à Vendôme et en moyenne départementale. Près de 20 % d'entre elles sont inscrites depuis plus de 2 ans et près de 10 % dépassent trois ans.

Chômage de très longue durée au 31/3/1996 (en %)

	Part des inscrits depuis plus d'1 an		Part des inscrits depuis plus de 2 ans		Part des inscrits depuis plus de 3 ans	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Romorantin	29	37	13,2	19,2	5,8	9,3
Vendôme	30,1	34,8	15	15,3	8,4	8,1
Loir-et-Cher	31,4	36,2	15	18,4	7,7	9,2

Source : ANPE

La répartition des chômeurs par qualification fait apparaître deux caractéristiques essentielles :

- le déficit en emplois tertiaires (près de 50 % sont employés)
- un nombre très important d'ouvriers non qualifiés (manoeuvre et O.S.), qui dépasse 30 %, traduisant d'une part la faible qualification des salariés, d'autre part la restructuration des entreprises industrielles qui supprime en premier lieu ce type d'emplois.

Répartition des DEFM 1 par qualification au 31/3/1996 (en %)

	Manoeuvre	O.S.	O.Q. (P1, P2)	O.Q. (P3, P4, O.H.Q.)	Employé non qualifié	Employé qualifié	Technicien Dessinateur	Agent de Maîtrise	Cadre
Romorantin	6,2	23,9	8,6	3,2	13,5	36,4	4	0,9	2,1
Vendôme	4,2	14,5	14	4,4	16,3	36,3	4,4	1,4	3,3
Loir-et-Cher	5,2	18	12,1	3,8	16,4	33,9	4,7	1,9	0,6

Source : Direction départementale de l'ANPE

Corollaire du précédent, le tableau sur la répartition des chômeurs par niveau de formation montre clairement la très nette prépondérance des demandeurs d'emplois ne disposant que d'un très faible niveau de formation : près de 84 % ne dépassent pas le niveau CAP-BEP. La part de ceux n'ayant aucune qualification est supérieure de 4 points à la moyenne du Loir-et-Cher.

Répartition des DEFM 1 par niveau de formation au 31/3/1996 (en %)

	Niveaux de formation *				
	I, II	III	IV	V et V bis	VI
Romorantin	2,2	4,7	9,3	48	35,6
Vendôme	3,9	6	10,7	47,4	31,7
Loir-et-Cher	3,5	5,6	10,4	48,7	31,5

Source : ANPE

*Niveau I, II : diplômes 2ème et 3ème cycles
 Niveau III : Bac + 2
 Niveau IV : niveau Bac
 Niveau V et V bis : niveau CAP - BEP, BEPC...
 Niveau VI : fin de scolarité obligatoire

4-5-2 Les flux

Demandes d'emploi enregistrées selon le motif d'inscription au cours du 1er trimestre 1996

	Romorantin		Vendôme		Loir-et-Cher	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Licenciement économique	116	11	77	8,5	447	9,5
Autres licenciements	88	8,3	58	6,4	323	6,9
Démission	43	4	56	6,2	231	4,9
Fin de contrat	366	34,8	306	34,1	1456	31,1
Fin de mission d'intérim	71	6,7	70	7,8	397	8,5
1ère entrée vie active	38	3,6	44	4,9	195	4,1
Reprise d'activité	81	7,7	33	3,6	286	6,1
Autres cas	246	23,4	252	28,1	1333	28,5
TOTAL	1049	100	896	100	4668	100

Source : ANPE

Sur les 1 049 demandes enregistrées au cours du trimestre, près de 35 % sont consécutives à la fin d'un contrat de travail à durée déterminée.

Par comparaison avec la zone de Vendôme et l'ensemble du département, la différence se fait surtout sur les licenciements économiques ou autres qui représentent 19,3 % des inscriptions sur Romorantin contre 14,9 % seulement à Vendôme.

Notons que les fins de mission d'intérim sont en revanche plutôt inférieures.

Les offres collectées par l'ANPE montrent une plus grande précarité des emplois proposés sur Romorantin : 58 % seulement sont durables, contre plus de 70 % à Vendôme.

Offres d'emploi enregistrées au cours du 1er trimestre 1996 et répartition par catégorie

	emploi durable		emploi temporaire		emploi occasionnel		TOTAL
	nb	%	nb	%	nb	%	nb
Romorantin	286	58,1	179	36,3	27	5,4	492
Vendôme	299	70,6	109	25,7	15	3,5	423
Loir-et-Cher	1374	61	758	33,7	117	5,2	2249

Source : ANPE

4-5-3 L'évolution du taux de chômage

Les taux de chômage sont calculés depuis plusieurs années sur des critères inchangés. Le suivi de leur évolution n'est donc pas perturbé par les modifications évoquées plus haut.

Evolution du taux de chômage*

	31.12.1992	31.12.1993	31.12.1994	31.12.1995
Romorantin-Lanthenay	11,1	12,8	12,8	11,3
Loir-et-Cher	10,2	11,9	11,9	10,8

Gien	11,2	12,8	12,9	11,4
Issoudun	9,9	11,3	11,0	10,6
Vendôme	9,7	11,3	11,7	10,3
Vierzon	13,1	14,8	14,9	13,4

* Taux corrigé des variations saisonnières

Source : INSEE

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Romorantin est élevé, mais ne présente pas un caractère particulièrement préoccupant en comparaison de celui de la zone de Vierzon. Il faut remarquer par ailleurs que le retournement de conjoncture opéré fin 1995 n'a pas eu de conséquence immédiate sur le marché du travail puisque, dans l'ensemble, le taux de chômage a reculé en un an de 1,5 point, à l'exception de la zone d'Issoudun.

Globalement, le chômage sur la zone d'emploi de Romorantin se caractérise par une part importante des femmes, qui sont de plus confrontées à une très longue durée d'inscription. Les chômeurs apparaissent peu qualifiés et se heurtent à un déficit d'emplois tertiaires.

Les emplois offerts sont précaires dans plus de 4 cas sur 10, en liaison avec l'industrie dominante de la zone.

5- Les activités économiques

5-1- Le parc d'établissements

Répartition des entreprises par taille et secteur d'activité au 1/1/1996

Nombre de salariés	Industrie	BTP	Commerce de détail	Commerce de gros	Transports et télécom	Services	Total
De 0 à 9	282	404	590	153	52	1189	2670
De 10 à 49	69	30	24	8	17	30	178
De 50 à 99	3	1	2	0	2	2	10
De 100 à 199	7	1	0	0	1	0	9
Plus de 200	10	0	0	0	0	1	11
non communiqué	1	0	0	0	24	13	38
Total	372	436	616	161	96	1235	2916

Source : INSEE (Fichier Sirène)

Répartition des artisans par branche, par canton

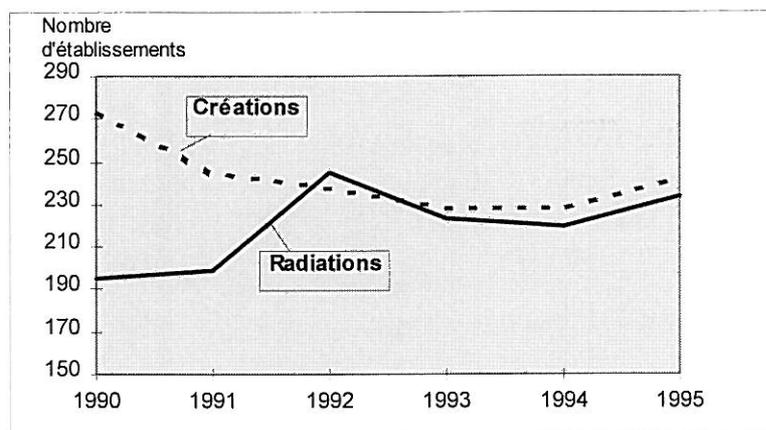
Cantons	Alim.	Bâtim.	Bois & ameublem.	Matériaux, const., céramique	Textile et habillem.	Transp. réparation auto.	Travail métaux	Total
Lamotte-Beuvron	15	44	1	5	0	15	8	88
Mennetou-sur-Cher	27	78	11	9	3	48	17	193
Neung-sur-Beuvron	12	40	4	6	0	13	10	85
Romorantin (2 cantons)	39	89	8	9	3	63	18	229
Salbris	14	35	3	4	1	17	10	84
Selles-sur-Cher	4	25	4	3	0	7	4	47
Total	111	311	31	36	7	163	67	726

Source : Chambre de Métiers - Avril 1996

5-3 - Démographie des entreprises

5-3-1 Créations et radiations d'entreprises

Evolution du nombre de créations et radiations d'entreprises industrielles et commerciales*



Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher

* Etablissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés

Malgré une contraction du nombre de créations d'entreprise dès le début des années 1990, le solde entre créations et radiations reste largement positif en 1990 et 1991. 1992 apparaît comme une année difficile. Les créations continuent de reculer tandis que le nombre de radiations augmente de près de 25 %. Depuis le solde est faiblement positif. Les deux courbes évoluent presque en parallèle. La tendance générale observée sur la zone d'emploi suit l'évolution départementale.

Démographie des entreprises artisanales*

	1992	1993	1994	1995
Immatriculations	89	83	79	106
Radiations	123	100	81	113
Solde	- 34	- 17	- 2	- 7

* Artisans inscrits au Répertoire des Métiers

Source : Chambre de Métiers de Loir-et-Cher

Pour les entreprises artisanales la situation est plus préoccupante. Le solde entre les immatriculations et les radiations est négatif sur les quatre dernières années. Notons cependant une nette amélioration depuis 1994, ainsi que l'importance des mouvements par rapport au stock (726 artisans en avril 1996) qui montre un renouvellement significatif du secteur.

Pour l'ensemble du Loir-et-Cher, 1995 a été une année plus favorable, avec un solde positif (+ 21) après plusieurs années difficiles.

5-3-2 Taux moyen de création d'entreprises

Taux moyen de création* d'établissements par grands secteurs d'activité (1989 - 1992)

	Ind. agro-alimentaires	Autres Industries	Bâtiment Génie Civil	Commerce	Services	Total
Romorantin-Lanthenay	3,4	7,9	4,6	5,7	6,9	6,2
Loir-et-Cher	1,9	6,4	5,7	6,5	7,3	6,6

Gien	1,7	9,3	9,9	8,4	8,1	8,4
Issoudun	1,2	4,9	3,1	6,6	6,9	5,7
Vendôme	2,4	6,1	5,1	6,4	7,2	6,3
Vierzon	2,7	8,2	7,4	7,6	6,7	7,1

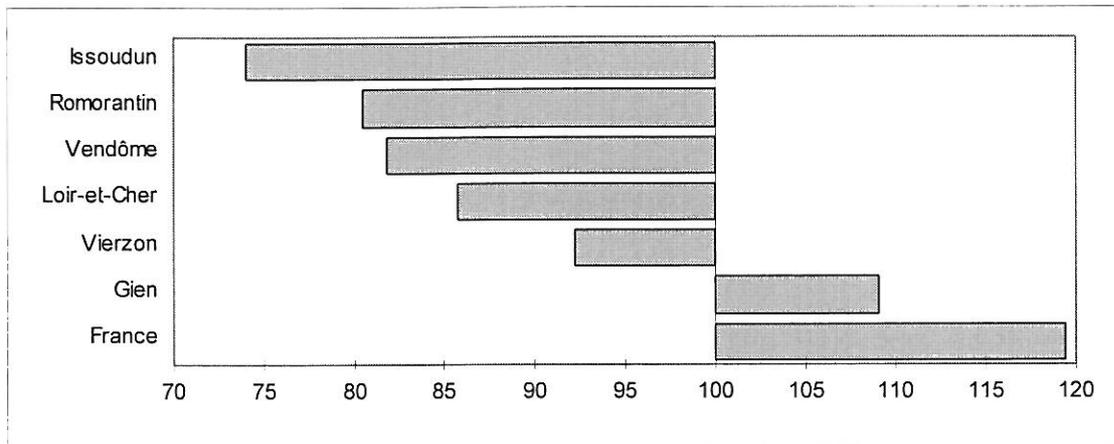
* (créations 1989 à 1992 de la zone / parc 1989) annualisé en divisant par 4

Source: INSEE - Sirène

Le taux de création est le nombre de créations sur une période donnée rapporté au parc d'établissements au début de celle-ci. Seules les créations identifiées comme créations pures, c'est-à-dire en excluant les reprises, sont prises en compte dans ces statistiques. Cet indicateur moyen offre l'avantage de lisser les phénomènes aléatoires pouvant affecter une zone ou un secteur une année donnée.

Globalement, le taux moyen de création, de 1989 à 1992, place le Loir-et-Cher en cinquième position régionale, devant l'Indre. Le taux de la région Centre (7,7 %) est lui-même inférieur au taux national (9,2 %). Pour chacun des grands secteurs d'activité le Loir-et-Cher se situe en dessous de la moyenne régionale, et celui de Romorantin (6,2 %) dénote un faible dynamisme.

Taux moyen de création d'établissement de 1989 à 1992 - base 100 : Région Centre

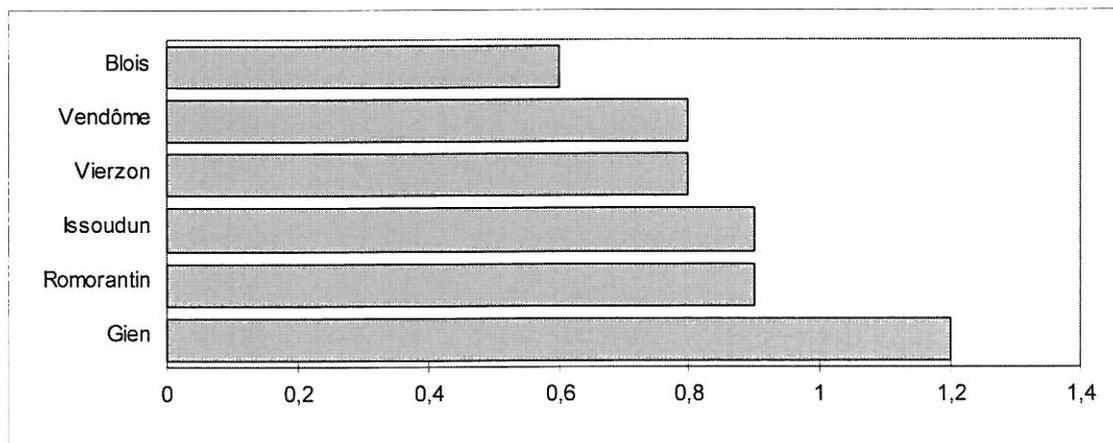


D'après source : INSEE - Sirène

En revanche, la zone se caractérise par sa vitalité dans le domaine industriel. La progression du parc est forte (+ 5,5 % entre 1989 et 1992) et, bien que nettement inférieur à celui de Gien ou Vierzon, le taux de création y est élevé (3,4 % pour l'industrie agro-alimentaire et 7,9 % pour les autres industries). Ce renforcement des secteurs forts s'effectue cependant au détriment d'une diversification des activités, qui permettrait de jouer les « amortisseurs de crises ».

5-4 - Les implantations

Taux moyen d'implantation d'établissements de 1989 à 1992 (en %)



D'après source : INSEE - Sirène

Le taux moyen d'implantation est le rapport du nombre de transferts en provenance d'autres zones, effectués entre 1989 et 1992, et le parc d'établissements existant en 1989, annualisé en divisant par quatre. Est considérée comme implantation tout transfert d'établissement dont l'origine se situe à l'extérieur de la zone analysée. Le champ n'est donc pas identique

pour le Loir-et-Cher et les zones d'emploi. Ce taux permet de mesurer le pouvoir d'attraction exercé par la zone étudiée.

Le taux moyen d'implantation du Loir-et-Cher, entre 1989 et 1992, est de 0,6 %, soit un taux identique à celui de l'Indre-et-Loire, et inférieur à celui de l'Eure-et-Loir (0,9 %) et du Loiret (0,8 %).

Romorantin-Lanthenay (0,9 %) apparaît comme la zone d'emploi la plus attractive du département. Elle a accueilli entre 1989 et 1992 le tiers des implantations réalisées en Loir-et-Cher, alors que les établissements du Romorantinais représentent moins du quart du parc départemental.

Implantation d'établissements par grand secteur d'activités (1989 - 1992)

	Industrie*	Bâtiment Génie Civil	Commerce	Services	Total
Romorantin-Lanthenay	13	13	25	51	107
Loir-et-Cher	43	20	74	176	320

Gien	11	19	35	56	123
Issoudun	10	6	12	24	54
Vendôme	15	3	16	58	93
Vierzon	6	2	27	35	70

Source: INSEE - Sirène

*Le nombre d'implantations dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire n'étant pas significatif, il n'a pu être intégré dans ce tableau.

Le tissu économique du Romorantinais bénéficie d'un fort pouvoir d'attractivité, ce qui tend à accroître sa dépendance vis à vis des centres de décision extérieurs, alors que celle-ci est déjà très élevée : plus de 55 % pour le secteur industriel en 1994, contre 46,7 % en moyenne régionale.

5-5 - Quelques ratios de structure sur un échantillon d'entreprises industrielles

Les entreprises suivies par le SESSI (Service des Statistiques Industrielles du Ministère de l'Industrie) sont des petites et moyennes entreprises industrielles, dont l'effectif est compris entre 20 et 500 salariés, au lieu de leur siège social.

Pour la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay, cela représente 22 entreprises en 1994 (dont une a été mise en liquidation judiciaire en février 1995) totalisant 2467 personnes ; cet effectif comprend celui d'établissements non situés dans la zone, mais dont le siège social y est localisé.

Ces données permettent de comparer chaque entreprise avec la moyenne des PMI de sa branche, pour un certain nombre de ratios. Elles ont été complétées par des informations provenant de la base de données de Dun & Bradstreet.

Ont été retenus les critères suivants :

- Chiffre d'affaires hors taxes par personne, qui évalue la productivité ;
- Frais de personnel sur CAHT, qui indique le degré d'automatisation ;
- Valeur ajoutée sur chiffre d'affaires, qui indique le degré d'intégration économique de l'entreprise, c'est-à-dire sa capacité à assurer elle-même un certain nombre de phases de production ;
- Résultat net Comptable sur CAHT, qui évalue la performance ;
- Résultat net sur fonds propres, qui mesure la rentabilité ;
- Dettes moins trésorerie sur fonds propres, qui constitue un ratio d'endettement ;
- Evolution du CA sur un an, élément conjoncturel de moindre portée, mais qui permet de situer l'activité de l'entreprise par rapport à sa branche.

Position des entreprises de l'échantillon par rapport à la moyenne de leur branche d'activité en 1994

	Très inférieure	Inférieure	Proche de la moyenne	Supérieure	Très supérieure	Nombre d'entreprises
CAHT / pers	9	6	1	4	2	22
Frais de personnel / CAHT	1	2	7	6	6	22
VAHT / CAHT	6	8	4	2	2	22
Résultat net / CAHT	6	2	1	2	9	20
Résultat net/fonds propres	7	3	0	3	7	20
Endettement	5	1	3	4	7	20
Croissance du CA	7	1	3	2	7	20

Sources : Ministère de l'Industrie (SESSI) et Dun & Bradstreet

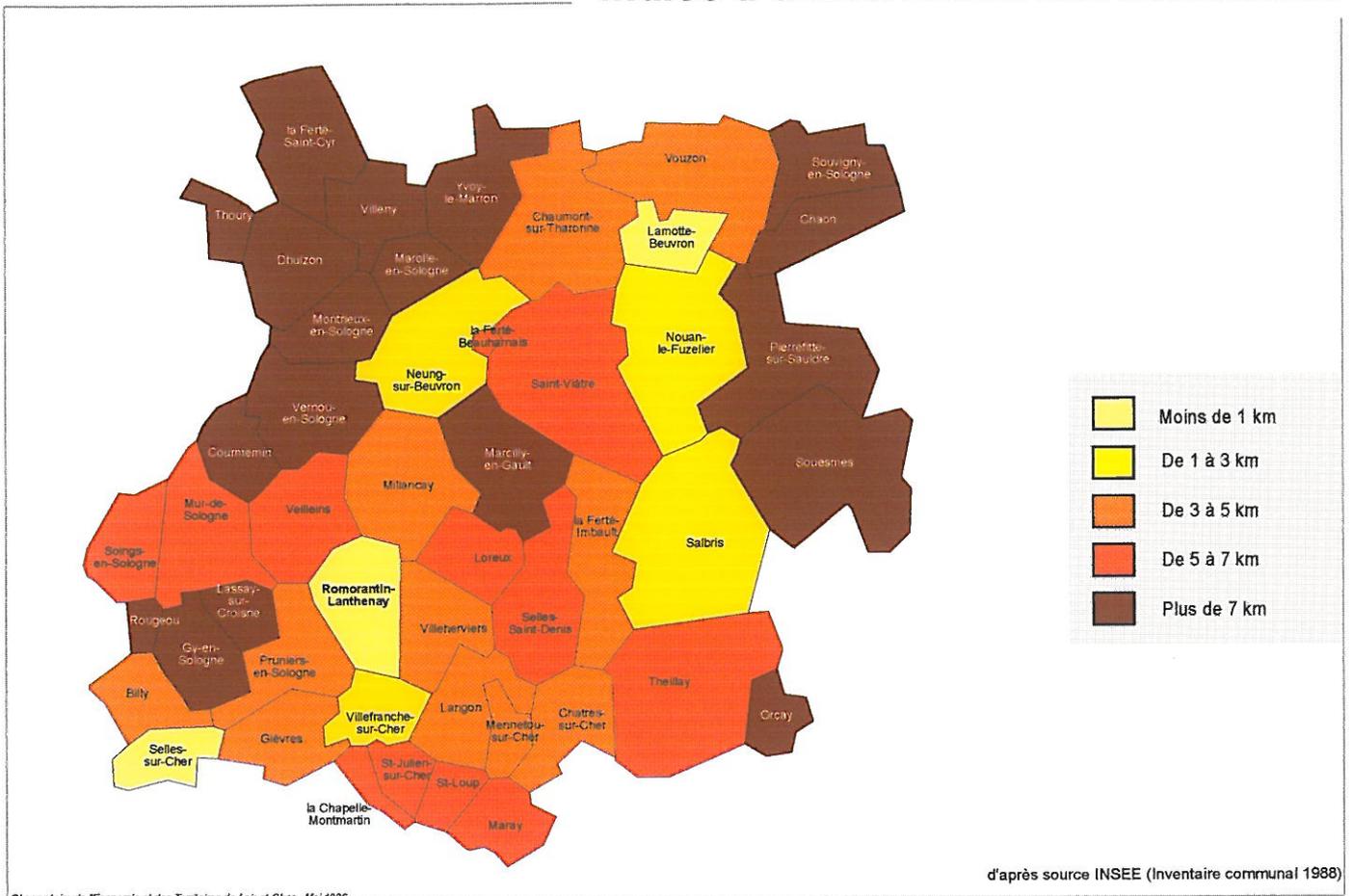
Les tendances que l'on peut retirer de cet échantillon restreint sont les suivantes :

- La majorité de ces entreprises industrielles présente une productivité faible puisque 7 sur 10 réalisent un chiffre d'affaires par salarié inférieur à la moyenne de leur branche. Corollairement, elles disposent d'un faible niveau d'automatisation comme l'indique le nombre important de celles dont les frais de personnel par rapport au CA est plutôt élevé.
- De même, l'indice d'intégration économique se révèle faible, ce qui caractérise les entreprises sous-traitantes.
- Les performances sont un peu mieux réparties, mais 9 entreprises sur 20 présentent un ratio résultat net sur CA très inférieur à celui de leur branche.
- En ce qui concerne la rentabilité, l'équilibre est total entre celles qui font mieux que la moyenne et celles qui font moins bien ; notons que dans les deux cas, les écarts apparaissent très sensibles.

- En revanche, le ratio d'endettement montre qu'une proportion importante des entreprises dispose d'une grande indépendance financière, qui découle le plus souvent d'un niveau élevé de fonds propres ; cette marge de manoeuvre est capitale au moment de prendre la décision d'investir.

- Sur l'année de référence, l'évolution du CA (toujours en comparaison d'une moyenne de branche) est très contrastée ; une analyse plus fine apparaît ici impossible en raison du respect du secret statistique.

Indice d'enclavement des communes



6- Les équipements de commerce, de service et les établissements publics

6-1- Les équipements

6-1-1 L'indice d'enclavement des communes

L'enclavement d'une commune est la moyenne des distances d'accès à une série de 49 équipements (voir liste ci-jointe) préalablement définie par l'INSEE. Le dernier indice a été calculé lors de l'Inventaire Communal de 1988.

Cette notion d'enclavement réalise une synthèse entre le niveau d'équipement et la distance nécessaire pour y accéder. Elle permet d'appréhender les risques de voir certaines parties du territoire se vider de leur substance.

Les zones les plus enclavées (en marron sur la carte) sont par définition les plus éloignées des pôles d'activité. La frange nord-est de l'arrondissement est particulièrement marquée

par son faible niveau d'équipement et son isolement. Il en est de même pour une zone située au nord-ouest, englobant la majeure partie des communes du canton de Neung-sur-Beuvron.

Les communes localisées dans la périphérie nord de Romorantin ont un indice assez élevé. Il s'agit de communes qui ont connu un retard de croissance démographique par rapport à la périphérie sud.

Les communes de la vallée du Cher, hormis Selles-sur-Cher et Gièvres, sont relativement enclavées.

A l'exception de Neung-sur-Beuvron, les communes dont l'indice d'enclavement est inférieur à 3 km ont toutes plus de 2000 habitants. Le niveau d'équipement y est élevé, un peu plus faible cependant à Villefranche-sur-Cher qui bénéficie de la proximité immédiate de Romorantin-Lanthenay (cf carte page suivante).

6-1-2 Le niveau d'équipement des communes

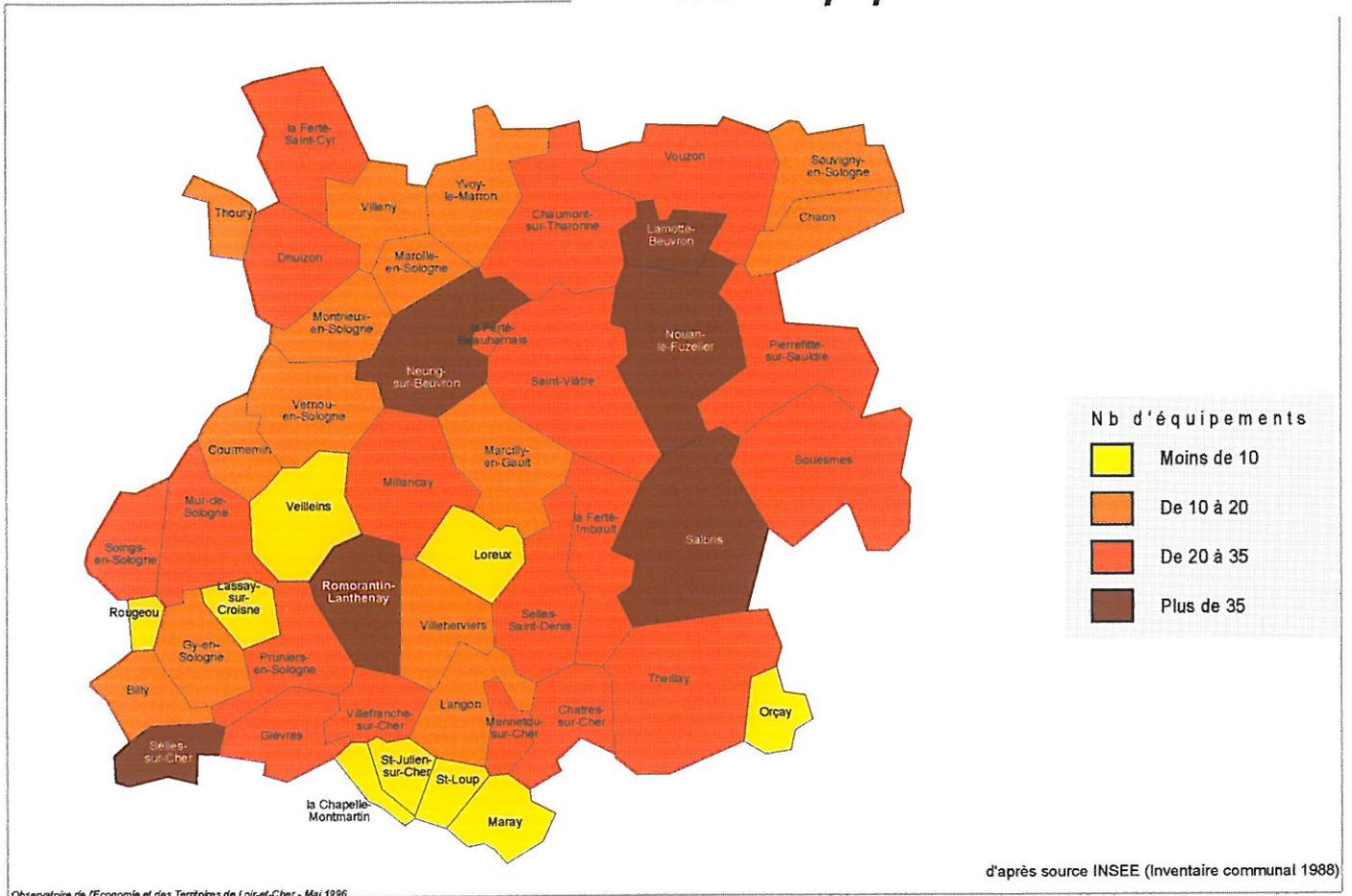
Le niveau d'équipement d'une commune est le nombre de types d'équipement dont elle dispose sur son territoire, parmi la série des 49 équipements retenus lors de l'Inventaire Communal (cf. liste ci-dessous). Ce niveau varie donc de 0 à 49.

LISTE DES EQUIPEMENTS DE REFERENCE POUR LES INDICATEURS DE SYNTHESE

Certains indicateurs de synthèse sont calculés en prenant en compte une liste de 49 équipements de référence. Le mode de calcul est présenté plus haut, la liste des équipements est la suivante :

01 - Bureau de poste	19 - Electro-ménager, radio, télé, hifi	36 - Service de taxi
02 - Pompiers	20 - Magasin de meubles	37 - Ecole maternelle publique ou privée
03 - Perception	21 - Librairie, papeterie	38 - Ecole primaire publique ou privée
04 - Gendarmerie	22 - Café, débit de boissons	39 - Collège public ou privé
05 - Notaire	23 - Bureau de tabac	40 - Hôpital non spécialisé
06 - Guichet de banque	24 - Vente de quotidiens	41 - Service d'ambulance
07 - Caisse d'épargne	25 - Distribution d'essence ou de gas-oil	42 - Médecin généraliste
08 - Vétérinaire	26 - Distribution de fuel domestique	43 - Pharmacie
09 - Lieu de culte	27 - Marché de détail	44 - Dentiste
10 - Hypermarché, supermarché	28 - Maçonnerie	45 - Masseur-kinésithérapeute
11 - Alimentation générale, supérette	29 - Plâtrerie, peinture	46 - Laboratoire d'analyses médicales
12 - Boulangerie, boulangerie-pâtisserie	30 - Menuiserie, charpente	47 - Maternité
13 - Boucherie, boucherie-charcuterie	31 - Plomberie, couverture, chauffage central	48 - Infirmière
14 - Salon de coiffure	32 - Electricité générale	49 - Ecole de musique
15 - Magasin de vêtements	33 - Réparation auto	
16 - Magasin de chaussures	34 - Réparation de machines agricoles	
17 - Mercerie, bonneterie	35 - Gare ferroviaire de voyageurs	
18 - Droguerie, quincaillerie, outillage, bricolage		

Niveau d'équipement des communes

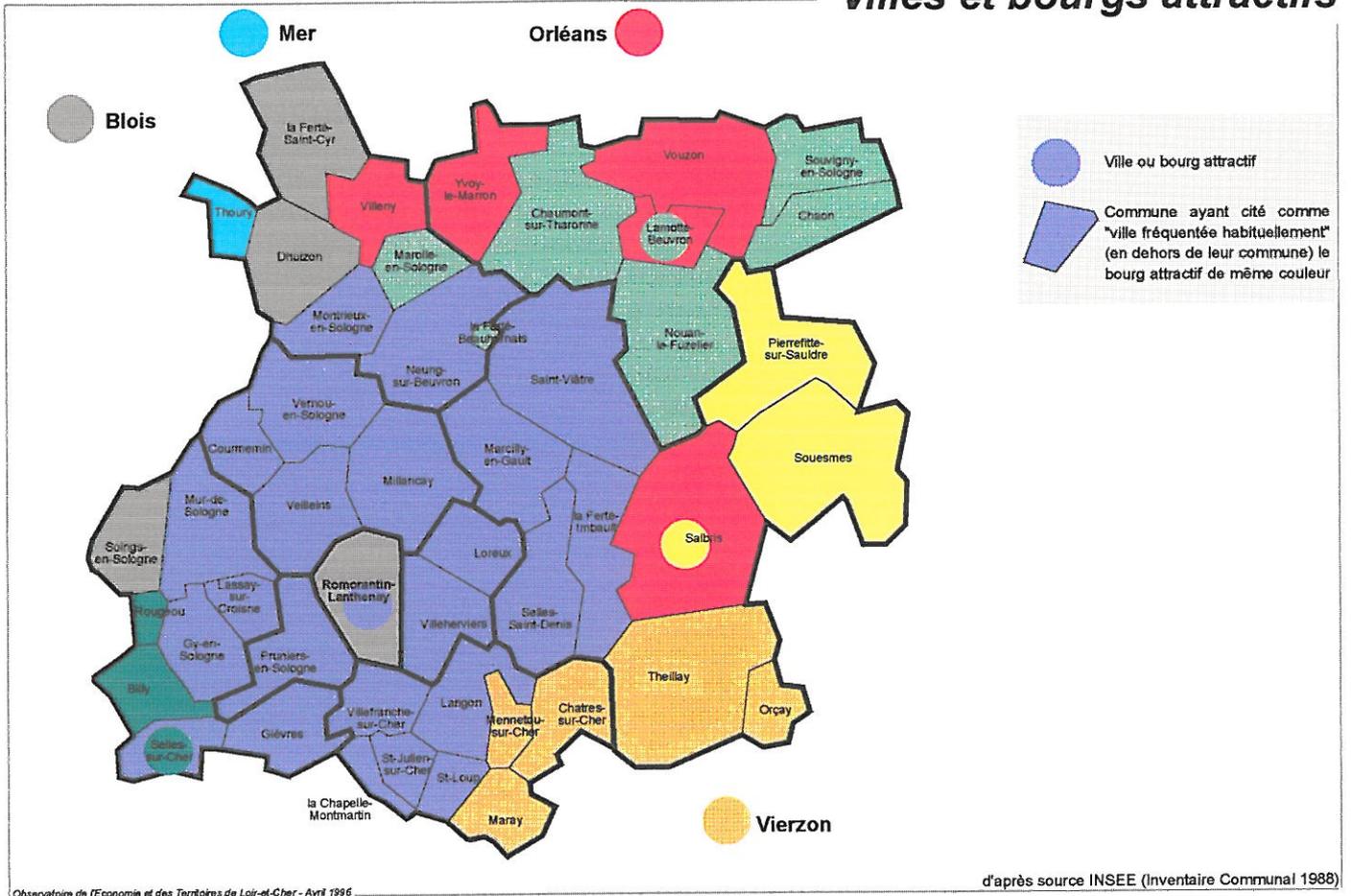


On note sur l'ensemble de la zone d'emploi un assez bon niveau d'équipement. La moitié des communes ont, sur leur territoire, au moins 20 des 49 équipements cités. Sur l'ensemble du Loir-et-Cher, moins d'une commune sur trois en possède 20 ou plus.

Les communes situées de part et d'autre de l'axe RN 20 sont assez bien pourvues. Elles dessinent sur la carte une large bande nord-sud, couvrant la moitié de la superficie de la zone.

Celles plus faiblement équipées (présence de moins de 10 équipements) sont principalement localisées au sud du Cher ou en périphérie nord de Romorantin-Lanthenay.

Villes et bourgs attractifs



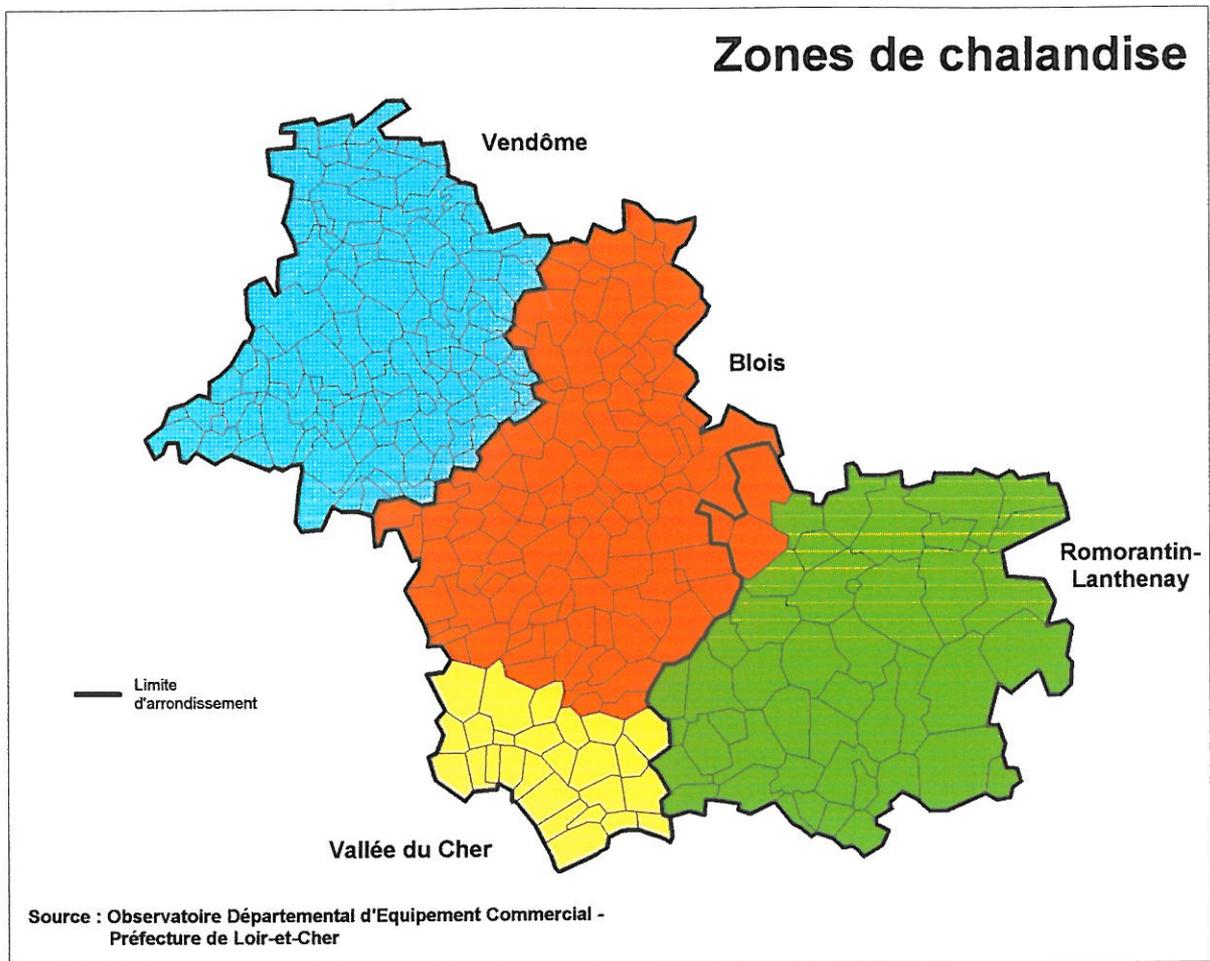
6-1-4 Villes et bourgs attractifs

La carte des « Villes et bourgs attractifs » a été dressée à partir des résultats de l'Inventaire Communal de 1988, en se référant aux 49 équipements précités. Chaque commune a désigné la ville, ou le bourg, fréquenté habituellement par ses habitants, à l'exclusion des déplacements professionnels.

La carte permet de repérer les pôles d'attraction (représentés ici par un cercle de couleur) et leur aire d'influence (plage de même couleur).

Comparée à la zone de migrations alternantes, l'aire d'attraction commerciale de Romorantin-Lanthenay s'étire d'avantage vers le nord. La zone de Vierzon englobe comme précédemment les communes situées en bordure sud-est du département.

Salbris n'est cité que deux fois comme première commune fréquentée alors que son attractivité en terme de migrations domicile-travail couvre une large partie du canton.



Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher - Mai 1996

6-2- Zone de chalandise

L'Observatoire Départemental de l'Équipement Commercial de Loir-et-Cher a défini quatre « zones de chalandise » dans le département, concernant la satisfaction des besoins en termes alimentaires ou de petits équipements. Plusieurs éléments ont été pris en compte dans la délimitation de ces zones (le niveau d'équipements et de services des communes, la configuration des infrastructures routières, la densité commerciale, les bassins d'habitat, les bassins d'emploi...). Il est à noter que ce découpage reste aléatoire dans la mesure où toute modification de l'équipement commercial peut en altérer les contours.

La zone de chalandise de Romorantin se calque, à l'exception des communes de Dhuizon, la Ferté-Saint-Cyr et Thoury, sur les limites de l'arrondissement. La carte précédente montrait, pour ces communes, un lien plus important avec Blois ou Mer.

Annexes

Population et composante de la croissance démographique par commune

Répartition et évolution des emplois par secteur économique et par canton 1982-1990

Chômage par canton au 31 décembre 1995

Nombre d'élèves dans le primaire et le secondaire par canton (1995-1996)

Etablissements pour personnes âgées

Les logements :

Les résidences principales par canton en 1990

Répartition des logements selon le statut d'occupation par canton en 1990

Répartition des logements selon la taille par canton en 1990

Niveau de confort des logements par canton en 1990

Résidences secondaires et logements vacants par canton en 1990

Epoque d'achèvement des logements par canton

Population et composantes de la croissance démographique

NOM	Population sans doubles comptes 1990	Densité hab/km ² 1990	Taux de variation annuel dû au mouvement naturel (en %)			Taux de variation annuel dû au solde migratoire (en %)		
			68-75	75-82	82-90	68-75	75-82	82-90
BILLY	804	30	-0,86	-0,45	-0,27	1,04	-0,29	0,86
CHAON	372	12	-1,59	-0,67	-0,82	1,31	2,1	2,1
CHAPELLE-MONTMARTIN	329	31	0,53	-0,38	-0,12	3,94	1,2	1,03
CHATRES-SUR-CHER	1074	30	-0,87	-0,96	-1,2	0,18	2,33	0,79
CHAUMONT-SUR-THARONNE	901	12	-0,31	-0,88	-0,59	-0,39	0,46	0,54
COURMEMIN	526	22	0,57	-0,96	0,37	-2,73	0,9	0,19
DHUIZON	1100	25	0,32	-0,25	-0,14	-0,01	-0,13	0,64
FERTE-BEAUHARNAIS	442	183	-0,81	-0,58	-0,21	-1,28	0,86	1,46
FERTE-IMBAULT	1047	21	-0,19	-0,43	-0,66	0,65	0,19	0
FERTE-SAINT-CYR	809	14	0,21	0,56	0,54	-0,06	-0,02	0,02
GIEVRES	1767	46	-0,54	-0,57	-0,42	3,48	1,75	1,16
GY-EN-SOLOGNE	419	12	0,14	-0,56	-0,55	-0,25	-1,36	-0,17
LAMOTTE-BEUVRON	4247	182	0,23	0,06	0,17	1,13	-0,48	-0,45
LANGON	813	21	-0,76	-0,25	-0,16	0,97	3,33	1,09
LASSAY-SUR-CROISNE	168	10	0,86	1,16	0,32	-1,95	0,74	1,53
LOREUX	265	9	0,27	1,13	-0,14	-2,3	-0,39	0,38
MARAY	294	11	0,45	-0,1	0,04	-2,72	0,29	-0,17
MARCILLY-EN-GAULT	752	15	-0,22	-0,56	-0,39	-1,28	0,69	1,6
MAROLLE-EN-SOLOGNE	439	17	0,26	-1,26	-0,84	-1,25	1,23	1,15
MENNETOU-SUR-CHER	827	51	-0,01	-0,87	-0,66	0,26	-0,39	-0,39
MILLANCAY	629	11	-0,34	-0,54	-0,58	-2,54	1,96	-0,19

Population et composantes de la croissance démographique (suite)

	Population sans doubles comptes	Densité hab/km ²	Taux de variation annuel dû au mouvement naturel (en %)			Taux de variation annuel dû au solde migratoire (en %)		
MONTRIEUX-EN-SOLOGNE	459	13	-0,12	-0,82	-0,21	-2,27	-1,07	-0,37
MUR-DE-SOLOGNE	1054	21	0,15	0,14	0,1	1,22	1,01	-0,66
NEUNG-SUR-BEUVRON	1152	18	-0,51	-0,58	-0,56	-0,1	1,08	0,1
NOUAN-LE-FUZELIER	2274	27	-0,06	-0,26	-0,13	1,55	1,17	-0,02
ORCAY	259	14	0,24	-0,13	0,34	0,86	4,61	-0,39
PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	835	11	-0,5	-0,85	-0,87	0,13	1,46	-0,16
PRUNIER-SUR-SOLOGNE	1992	45	0,69	0,39	0,51	2,42	4,64	2,62
ROMORANTIN-LANTHENAY	17865	394	0,8	0,54	0,17	1,67	0,27	-0,04
ROUGEOU	109	14	0,89	0,4	0,46	-1,91	-0,53	-0,23
SAINT-JULIEN-SUR-CHER	627	39	-0,07	-0,23	-0,17	1,56	3,3	1,75
SAINT-LOUP	259	18	-0,93	-1,08	-0,77	-1,33	3,44	2,21
SAINT-VIATRE	1063	12	-0,15	-0,46	-0,4	-0,1	-0,26	-0,7
SALBRIS	6083	57	0,65	0,31	0,13	0,96	-0,35	-0,12
SELLES-SAINT-DENIS	1199	24	-0,21	-0,69	-0,13	0,85	1,98	0,41
SELLES-SUR-CHER	4751	185	0,28	0,14	-0,22	1,36	0,98	-0,46
SOINGS-EN-SOLOGNE	1289	37	0,59	0,11	0,02	-0,7	-0,72	0,27
SOUESMES	1135	11	-0,17	-0,43	-0,19	-0,68	1,24	0,33
SOUVIGNY-EN-SOLOGNE	440	11	-0,68	-0,1	-0,49	0,29	1,18	0,9
THEILLAY	1354	14	-0,13	-0,43	-0,37	-0,91	0,98	1,42
THOURY	362	23	-0,36	-0,62	-0,65	-0,67	0,25	1,51

Population et composantes de la croissance démographique (suite)

	Population sans doubles comptes	Densité hab/km ²	Taux de variation annuel dû au mouvement naturel (en %)		Taux de variation annuel dû au solde migratoire (en %)			
			-0,68	0,14	-0,6	-1,93	-3	0,93
VEILLEINS	190	4	-0,05	-0,63	-0,36	-2,25	-0,08	1,35
VERNOU-EN-SOLOGNE	543	11	-0,02	-0,31	-0,07	1,81	2,68	1,48
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	2298	84	-0,11	-0,77	-1,13	-1,64	0,08	6,83
VILLEHERVIERS	533	14	-0,13	-0,83	-0,04	-2,56	-0,94	-0,42
VILLENY	324	10	-0,12	-0,32	-0,32	0,03	1,15	-0,85
VOUZON	1008	13	-0,16	-1,68	-1,31	0,26	0	1,59
YVOY-LE-MARRON	494	10						

Source : INSEE (Recensements généraux de la population)

Répartition et évolution des emplois par secteur économique et par canton 1982-1990

	Romorantin		Mennetou		Salbris		Lamotte		Neung		Selles		Zone d'emploi									
	82	90	82	90	82	90	82	90	82	90	82	90	82	90								
Secteur Primaire	676	380	-43,8	380	204	164	-19,6	584	364	-37,7	296	192	-35,1	392	280	-28,6	1052	688	-34,6	3204	2068	-35,5
Industrie	3408	4356	27,8	428	428	528	23,4	2836	2640	-6,9	1272	1388	9,1	320	372	16,3	1232	824	-33,1	9496	10108	6,4
BTP	1040	728	-30,0	264	212	-19,7	532	404	-24,1	352	320	256	-27,3	320	316	-1,3	204	256	25,5	2712	2172	-19,9
Secteur Secondaire	4448	5084	14,3	692	740	6,9	3368	3044	-9,6	1624	1644	1,2	640	688	7,5	1436	1080	-24,8	12208	12280	0,6	
Transports	348	420	20,7	40	68	70,0	160	136	-15,0	164	132	-19,5	68	32	-52,9	104	80	-23,1	884	868	-1,8	
Commerces	932	1032	10,7	224	192	-14,3	332	364	9,6	312	392	25,6	120	184	53,3	332	420	26,5	2252	2584	14,7	
Services	3640	4004	10,0	464	492	6,0	1260	1488	18,1	1420	1436	1,1	408	464	13,7	1024	868	-15,2	8216	8752	6,5	
Secteur Tertiaire	4920	5456	10,9	728	752	3,3	1752	1988	13,5	1896	1960	3,4	596	680	14,1	1460	1368	-6,3	11352	12204	7,5	
Total	10044	10920	8,7	1624	1656	2,0	5704	5396	-5,4	3816	3796	-0,5	1628	1648	1,2	3948	3136	-20,6	26764	26552	-0,8	

Source : INSEE (Recensements généraux de la population)

BASSIN D'EMPLOI DE ROMORANTIN-LANTHENAY

Chômage par canton au 31 décembre 1995 (derniers chiffres publiés)

Canton	total		dt femmes		dt jeunes		dt >1 an		dt lic éco	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Lamotte-Beuvron	369	57,2	211	57,2	100	27,1	114	30,8	46	12,4
Menetou-sur-Cher	359	59	212	59	91	25,3	133	37	44	12,2
Neung-sur-Beuvron	238	54,2	129	54,2	77	32,3	71	29,8	28	11,7
Romorantin commune	1126	58,7	661	58,7	320	28,4	365	32,4	111	9,8
Romorantin nord	79	60,7	48	60,7	18	22,7	30	37,9	15	18,9
Romorantin sud	134	55,9	75	55,9	38	28,3	34	25,3	18	13,4
Salbris	725	58,7	426	58,7	184	25,3	254	35	94	12,9
Selles-sur-Cher	549	56,4	310	56,4	131	23,8	201	36,6	71	12,9
TOTAL	3579	57,9	2072	57,9	959	26,8	1202	33,6	427	11,9
Département	17043	49,8	8498	49,8	3944	23,1	5170	30,3	nd	nd

nd = non disponible

De nombreux événements ont perturbé les statistiques du marché du travail en 1995, surtout au niveau local :

- * Le changement de comptabilisation des chômeurs en juin (alignement sur les directives du Bureau International du Travail) introduit une rupture dans la série et interdit les comparaisons avec les données antérieures ;
- * la grève de la Poste en novembre-décembre a entraîné des retards importants dans le retour des cartes de pointage. Ces chiffres peuvent donc être légèrement faussés.

La normalisation est en cours, mais les statistiques à la fin du premier trimestre 1996 ne seront disponibles qu'en juin.

Nombres d'élèves dans le primaire et le secondaire

Nombre d'élèves dans le primaire

Cantons	Année scolaire 1994-1995
Lamotte-Beuvron	901
Mennetou-sur-Cher	560
Neung-sur-Beuvron	488
Romorantin-Lanthenay (2 cantons)	2182
Salbris	1011
Selles-sur-Cher	928
Total	6070

Sources : Conseil Général, Inspection Académique

Les données de la rentrée scolaire de l'année 1995-1996 ne sont pas disponibles.

Nombre d'élèves dans le secondaire

	Année scolaire	
	1994-1995	1995-1996
Collèges		
Lamotte-Beuvron	531	523
Neung-sur-Beuvron	190	218
Romorantin-Lanthenay M. Genevoix	893	874
Romorantin-Lanthenay Léonard de Vinci	600	587
Salbris	546	542
Selles-sur-Cher	466	443
Total	3226	3187

Sources : Conseil Général, Inspection Académique

Les établissements pour personnes âgées

- Maisons de retraite dépendant des hôpitaux:
 - 3 attachées au centre hospitalier de Romorantin - 277 lits
 - 1 attachée à l'hôpital local de Selles-sur-Cher - 172 lits

- Maisons de retraite publiques autonomes :

Châtres-sur-Cher	60 lits
Lamotte-Beuvron	81 lits
La Marolle-en-Sologne	27 lits
Neung-sur-Beuvron	75 lits
Salbris	96 lits
Yvoy-le-Marron	50 lits

- Maisons de retraite privées :

Chaumont-sur-Tharonne	22 lits
Nouan-le-Fuzelier	60 lits
Romorantin-Lanthenay	20 lits
Selles-Saint-Denis	45 lits
Villeherviers	46 lits

- Logements-foyers :

Nouan-le-Fuzelier	17 logements
Soings-en-Sologne	19 logements

Les logements

Les résidences principales en 1990

Type de logement					
Cantons	Ensemble	Maison individuelle	Logement dans un immeuble collectif	Ferme	Autre
Lamotte-Beuvron	3876	3152	513	81	130
Mennetou-sur-Cher	2589	2411	40	91	47
Neung-sur-Beuvron	1998	1763	47	127	61
Romorantin	6994	5052	1693	35	214
Romorantin (2 cantons)	1655	1450	12	166	27
Salbris	5482	4690	586	90	116
Selles-sur-Cher	3919	3338	380	108	93
Total	26513	21856	3271	698	688

Source : INSEE - RGP 1990

Evolution du nombre de résidences principales depuis 1982

nombre de résidences en 1982	nombre de résidences en 1990	Estimation 1995	Evolution en % 1982-1990	Evolution en % 1990-1995
24 560	26 513	28 051	+ 8,0	+ 5,8

Sources : INSEE - DGI/DDE

Répartition des logements selon le statut d'occupation en 1990

Cantons	Propriétaire	Locataire ou sous-locataire	Logé gratuitement
Lamotte-Beuvron	2353	1198	325
Mennetou-sur-Cher	1983	476	130
Neung-sur-Beuvron	1355	499	144
Romorantin	3869	2845	280
Romorantin (2 cantons)	1153	373	129
Salbris	3398	1675	409
Selles-sur-Cher	2601	1039	279
Total	16712	8105	1696

Source : INSEE - RGP 1990

Répartition des logements selon la taille en 1990

Cantons	Nombre de pièces				
	1	2	3	4	5 ou plus
Lamotte-Beuvron	118	380	1063	1293	1022
Mennetou-sur-Cher	46	252	708	829	754
Neung-sur-Beuvron	51	229	524	599	595
Romorantin	276	901	1870	2219	1728
Romorantin (2 cantons)	33	155	382	510	575
Salbris	103	543	1460	1853	1523
Selles-sur-Cher	105	415	1126	1221	1052
Total	732	2875	7133	8524	7249

Source : INSEE - RGP 1990

Résidences secondaires et logements vacants

Cantons	Logements occasionnels et résidences secondaires	Logements vacants
Lamotte- Beuvron	862	357
Mennetou- sur-Cher	655	298
Neung-sur- Beuvron	573	195
Romorantin	300	469
Romorantin (2 cantons)	366	207
Salbris	1103	560
Selles-sur- Cher	794	464
Total	4653	2550

Source : INSEE - RGP 1990

Epoque d'achèvement des logements

Cantons	Avant 1949	1949 - 1974	1975 - 1981	1982 ou après
Lamotte- Beuvron	2405	1491	780	419
Mennetou- sur-Cher	1767	744	649	382
Neung-sur- Beuvron	1522	524	393	327
Romorantin	2713	2874	1215	961
Romorantin (2 cantons)	1195	276	375	382
Salbris	3347	1812	1090	896
Selles-sur- Cher	2566	1256	793	562
Total	15515	8977	5295	3929

Source : INSEE - RGP 1990

Résidences secondaires et logements vacants

Cantons	Logements occasionnels et résidences secondaires	Logements vacants
Lamotte- Beuvron	862	357
Mennetou- sur-Cher	655	298
Neung-sur- Beuvron	573	195
Romorantin	300	469
Romorantin (2 cantons)	366	207
Salbris	1103	560
Selles-sur- Cher	794	464
Total	4653	2550

Source : INSEE - RGP 1990

Epoque d'achèvement des logements

Cantons	Avant 1949	1949 - 1974	1975 - 1981	1982 ou après
Lamotte- Beuvron	2405	1491	780	419
Mennetou- sur-Cher	1767	744	649	382
Neung-sur- Beuvron	1522	524	393	327
Romorantin	2713	2874	1215	961
Romorantin (2 cantons)	1195	276	375	382
Salbris	3347	1812	1090	896
Selles-sur- Cher	2566	1256	793	562
Total	15515	8977	5295	3929

Source : INSEE - RGP 1990